

3.3. CONTEXTE BIOTIQUE

Les inventaires faune, flore et habitats ont été réalisés par la société Alp'PAGES et ECOSIM à raison de 5 journées et 1 nuit.

Les dates des inventaires sont listées dans le tableau suivant :

Date	Météo	Groupes concernés	Observateur
03 avril 2018 Journée	Ciel voilé, 13°C, vent modéré à fort	Flore et habitats Mammifères Avifaune diurne Reptiles Amphibiens	JP PAGES M BLANC
02 mai 2018 Journée	Nuageux, 9,5°C, vent nul	Flore et habitats Mammifères Avifaune diurne Reptiles Amphibiens Invertébrés	JP PAGES M BLANC
24 mai 2018	Soleil, 14°C, vent faible	Flore et habitats Mammifères Avifaune diurne Reptiles Amphibiens Invertébrés	JP PAGES M BLANC
15 juin 2018	Soleil, 18°C, vent faible	Flore et habitats Mammifères Avifaune diurne Reptiles Amphibiens Invertébrés	JP PAGES
25 juillet 2018 Journée et nuit	Ciel dégagé, 23°C, vent nul	Mammifères Chiroptères Avifaune diurne Invertébrés	M BLANC

3.3.1. Habitats

Cette phase présente une caractérisation des habitats naturels et semi naturels de la zone d'étude (CORINE Biotope et EUR27), les espèces dominantes ainsi que leur valeur écologique.

Sur la zone d'étude, les formations végétales sont fortement marquées par :

- L'altitude, la pente et la roche mère,
- Les activités anthropiques.

Les prospections de terrain ont permis de déterminer les formations végétales appartenant aux unités suivantes :

- Les formations arborescentes,
- Les fourrés,

- Les formations herbacées,
- Les zones humides,
- Les zones rudérales.

3.3.1.1. Les boisements de Chênes et Charme

CORINE BIOTOPE	41.2 Chênaies-Charmaies
EUNIS	G1.A1 Boisements sur sols eutrophes et méso
EUR 27	/

Cet habitat regroupe les forêts atlantiques et médio-européennes dominées par *Quercus robur* ou *Quercus petraea* sur des sols eutrophes ou mésotrophes avec généralement des strates herbacée et arbustive bien développées et spécifiquement riches. *Carpinus betulus* est généralement présent. Il fait partie de la typologie des habitats naturels français CORINE biotopes 41.2 des Chênaies-charmaies, et n'est pas intégré dans la typologie EUR27 des habitats communautaires.

La strate arborée est dominée par le Chêne pédonculé (*Quercus robur* L.) et du Charme (*Carpinus betulus* L.), accompagné du Noisetier (*Corylus avellana* L.) et du Cornouiller sanguin (*Cornus sanguinea* L.). La strate arbustive est développée, avec la Ronce commune (*Rubus fruticosus* L.), le Chêne vert (*Quercus ilex* L.), l'Aubépine à un stylet (*Crataegus monogyna* Jacq.), le Prunier merisier (*Prunus avium* L.), le Troène (*Ligustrum vulgare* L.). La strate herbacée est réduite, seule quelques espèces sont présente comme le Lierre grimpant (*Hedera helix* L.), l'orobanche du Lierre (*Orobanche hederæ* Vaucher ex Duby), le Gouet tacheté (*Arum maculatum* L.), l'Orge des bois (*Hordelymus europæus* (L.) Harz), etc., le recouvrement arborescent et arbustif étant important.

L'habitat des bois de Chênes et Charme est limité aux talus entourant le site, sur les pentes plus importantes. Il est fréquent, et ne semble actuellement pas menacé. Sur le site, c'est un habitat résiduel.

Nom et codes de l'habitat	Boisements de Chênes et Charme			
	CB	41.2	N2000	/
Statut européen	Menaces	Fréquence	Intérêt	Enjeux
Non désigné	Non menacé	Fréquent	-	FAIBLES

Légende : **CB** : Code Corine Biotope – **N2000** : Code Natura 2000 – **Statut Européen** : habitat prioritaire, habitat communautaire, ou habitat non désigné – **Menaces** : menacé, peu menacé ou non menacé – **Intérêts écologiques et fonctionnels** : critère de biodiversité, rôle dans la dynamique générale, ... **Fréquence** : rare, assez rare, peu fréquent, assez commun ou commun

L'habitat des boisements de Chênes et Charme est un habitat fréquent et non menacé. L'enjeu local de conservation de cet habitat est qualifié de faible.

3.3.1.2. Les boisements de Peupliers

CORINE BIOTOPE	44.42 Forêts fluviales médio-européennes résiduelles 87.2 Zones rudérales
EUNIS	G1.222 Forêts alluviales médi-européennes résiduells
EUR 27	/

Cet habitat regroupe les fragments de forêts de Chênes, d'Ormes et de Frênes et avec une richesse en espèces fortement réduite. Cet habitat fait partie de la typologie des habitats naturels français CORINE biotopes 44.42 des Forêts fluviales médio-européennes résiduelles, associées aux zones rudérales (Code CB 87.2), et n'est pas intégré dans la typologie EUR27 des habitats communautaires.

Cet habitat est dominé par différents Peupliers (*Populus alba* L., *Populus deltoides* Bartram ex Marshall, *Populus nigra* L., *Populus x canescens* (Aiton) Sm.), en association avec les espèces de la Chênaie- Charmaie à proximité. La strate arbustive est donc développée, mais la strate herbacée est limitée, voire inexistante par endroit. Les surfaces de cet habitat sont assez importantes et liées à la présence d'une nappe à faible profondeur. C'est un habitat pionnier, recolonisant les terrains vagues de la carrière, le climax étant la Chênaie. C'est donc un habitat de transition, relativement commun et non menacé.

Nom et codes de l'habitat		Peupleraie		
	CB	44.42 x 87.2	N2000	/
Statut européen	Menaces	Fréquence	Intérêt	Enjeux
Non désigné	Non menacé	Fréquent	-	FAIBLES

Légende : CB : Code Corine Biotope – N2000 : Code Natura 2000 – **Statut Européen :** habitat prioritaire, habitat communautaire, ou habitat non désigné – **Menaces :** menacé, peu menacé ou non menacé – **Intérêts écologiques et fonctionnels :** critère de biodiversité, rôle dans la dynamique générale, ... **Fréquence :** rare, assez rare, peu fréquent, assez commun ou commun

L'habitat des boisements de Peupliers est commun et non menacé. Sur le site, il est bien représenté. C'est un habitat de transition. L'enjeu local de conservation de cet habitat est qualifié de faible.

3.3.1.3. Les pelouses à Brome dressé

CORINE BIOTOPE	38.22 Prairies des plaines médio-européennes à fourrage 34.42 Lisières mésophiles
EUNIS	E2.221 Prairies de fauche xéro-mésophiles planitiaires médi-européennes
EUR 27	/

Cet habitat regroupe les prairies à fourrage mésophiles, des basses altitudes, fertilisées et bien drainées, bien caractéristiques de la zone euro-sibérienne, avec des bords plus mésophiles des bois du *Carpinion* et du *Fagion*, développés sur des sols profonds. Cet habitat fait partie de la typologie des habitats naturels français CORINE biotopes 38.22 des Prairies des plaines médio-européennes à fourrage, associé aux Lisières mésophiles (Code CB 34.42), et n'est pas intégré dans la typologie EUR27 des habitats communautaires.

Cet habitat est dominé par de nombreuses espèces plus ou moins mésophiles, avec la présence du Brome érigé (*Bromopsis erecta* (Huds.) Fourr.), du Brome des champs (*Bromus arvensis* L.), du Plantain lancéolé (*Plantago lanceolata* L.), de l'Arabette poilue (*Arabis hirsuta* (L.) Scop.), de la Centaurée rude (*Centaurea aspera* subsp. *aspera* L.), du Dactyle aggloméré (*Dactylis glomerata* L.), du Gaillet commun (*Galium mollugo* L.), de la menthe à feuilles rondes (*Mentha suaveolens* subsp. *suaveolens* Ehrh.), de la Véronique petit chêne (*Veronica chamaedrys* L.), etc.

Les surfaces de cet habitat sont peu importantes sur le site, localisée sur la partie haute, au-dessus des talus en bord de route et en bordure de la Chênaie. C'est un habitat peu connu et variable, dépendant du climat et des niveaux trophiques. Il est commun et dans un bon état de conservation tant au niveau local qu'au niveau régional, et ne semble pas menacé localement.

Nom et codes de l'habitat	Pelouses à Bromes			
	CB	38.22 x 34.42	N2000	/
Statut européen	Menaces	Fréquence	Intérêt	Enjeux
Non désigné	Non menacé	Fréquent	Paysager	FAIBLES

Légende : **CB** : Code Corine Biotope – **N2000** : Code Natura 2000 – **Statut Européen** : habitat prioritaire, habitat communautaire, ou habitat non désigné – **Menaces** : menacé, peu menacé ou non menacé – Intérêts écologiques et fonctionnels : critère de biodiversité, rôle dans la dynamique générale, ... **Fréquence** : rare, assez rare, peu fréquent, assez commun ou commun

L'habitat des pelouses à Bromes est un habitat commun et non menacé. L'enjeu local de conservation de cet habitat est qualifié de faible.

3.3.1.4. Les zones humides à Phragmite

CORINE BIOTOPE	53.111 Phragmitaies inondées
EUNIS	C3.2111 Phragmitaies des eaux douces
EUR 27	/

Cet habitat regroupe les roselières avec grands héliophytes dominées par le Roseau, dans les eaux stagnantes ou à écoulement lent, de profondeur fluctuante et quelquefois sur des sols hydromorphes. Cet habitat fait partie de la typologie des habitats naturels français CORINE biotopes 53.111 des Phragmitaies inondées, et n'est pas intégré dans la typologie EUR27 des habitats communautaires.

Cet habitat est dominé presque exclusivement par le Roseau (*Phragmites australis* (Cav.) Trin. ex Steud.), les autres espèces proviennent des habitats alentours, étant donné l'enclavement des Phragmitaies du site dans les boisements et zones rudérales.

Les surfaces de cet habitat sont limitées sur le site. C'est un habitat répandu, mais toutefois menacé par l'eutrophisation et l'atterrissement des zones humides.

Nom et codes de l'habitat	Phragmitaies			
	CB	53.111	N2000	/
Statut européen	Menaces	Fréquence	Intérêt	Enjeux
Non désigné	Peu menacé	Fréquent	Fonctionnel, écologique	MODERES

Légende : **CB** : Code Corine Biotope – **N2000** : Code Natura 2000 – **Statut Européen** : habitat prioritaire, habitat communautaire, ou habitat non désigné – **Menaces** : menacé, peu menacé ou non menacé – Intérêts écologiques et fonctionnels : critère de biodiversité, rôle dans la dynamique générale, ... **Fréquence** : rare, assez rare, peu fréquent, assez commun ou commun

L'habitat des zones humides à Phragmites est commun et peu menacé, notamment localement au vu de la surface de cet habitat sur le site. Il présente cependant de nombreux intérêts, tant sur le plan fonctionnel, que sur le plan écologique. L'enjeu local de conservation de cet habitat est qualifié de modéré.

3.3.1.5. Les zones rudérales

CORINE BIOTOPE	87.2 Zones rudérales 34.114 Groupement thérophytiques médio-européens sur débris rocheux
EUNIS	E5.15 Champs d'herbacées non graminoides des terrains en friche
EUR 27	/

Cet habitat regroupe les milieux non naturels et les communautés de plantes pionnières, introduites ou nitrophiles, colonisant des terrains vagues, des bords de routes et d'autres espaces interstitiels ou terrains, dans l'ensemble des domaines biogéographiques, et influencée par les milieux alentours, avec une prédominance des petites annuelles sur les graminées pérennes ou crassulacées plus clairsemées. Il fait partie de la typologie des habitats naturels français CORINE biotopes 87.2 des zones rudérales, associé aux groupements thérophytiques médio-européens sur débris rocheux (code CB 34.114), et n'est pas intégré dans la typologie EUR27 des habitats communautaires.

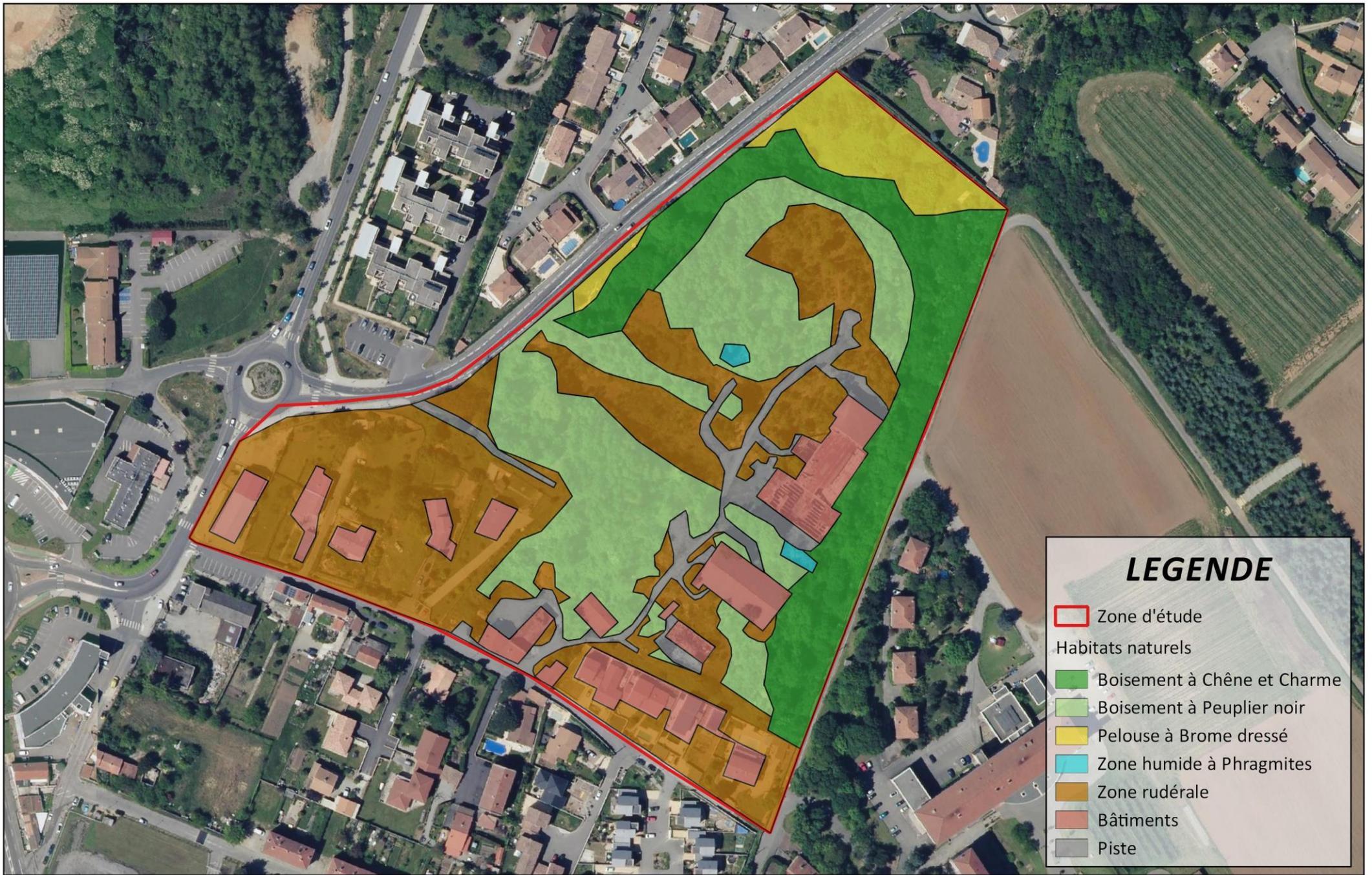
Le recouvrement végétal plus ou moins important selon la proximité des habitats alentours et la dégradation des sols dus à la carrière. Une flore spécifique s'y installe avec la présence de la Mélisse ciliée (*Melica ciliata* L.), de l'Amaranthe réfléchi (*Amaranthus retroflexus* L.), du Pavot douteux (*Papaver dubium* L.), de la Drave de Printemps (*Draba verna* L.), de la Fumeterre officinale (*Fumaria officinalis* L.), de la Sariette annuelle (*Satureja hortensis* L.), de la Silène de nuit (*Silene noctiflora* L.), de la Luzerne cultivée (*Medicago sativa* L.), etc., mais également la présence de fourrés arbustives importantes avec les Ronces, Rosiers, Aubépines, etc.

Cet habitat est commun et non menacé. Sur le site, cet habitat est bien représenté, il se rencontre sur l'ensemble des zones remaniées récemment et des terrains rocheux et sableux en cours de revégétalisation.

Nom et codes de l'habitat	Zones rudérales			
	CB	87.287.2 x 34.114	N2000	/
Statut européen	Menaces	Fréquence	Intérêt	Enjeux
Non désigné	Non menacé	Fréquent	Thérophytes colonisateurs	FAIBLE

Légende : **CB** : Code Corine Biotope – **N2000** : Code Natura 2000 – **Statut Européen** : habitat prioritaire, habitat communautaire, ou habitat non désigné – **Menaces** : menacé, peu menacé ou non menacé – **Intérêts écologiques et fonctionnels** : critère de biodiversité, rôle dans la dynamique générale, ... **Fréquence** : rare, assez rare, peu fréquent, assez commun ou commun

L'habitat des zones rudérales est commun et non menacé. Sur le site, il est bien représenté. L'enjeu local de conservation de cet habitat est qualifié de faible.



Habitats naturels

DATE: 08/2018 SOURCE: MDP, Alp'Pages N° AFFAIRE: 20181389



0 50 100 m



3.3.2. Flore

Sur l'ensemble du site, 126 espèces végétales ont été recensées dans les différents habitats.

3.3.2.1. Espèces végétales protégées

Aucune espèce protégée n'a été relevée sur le site.

3.3.2.2. Espèces végétales réglementées

Deux espèces d'Orchidées sont présentes sur le site et inscrites à l'annexe B de la Convention de Washington régissant le commerce international des espèces protégées autorisées mais d'une façon réglementée et limitée à un niveau qui ne compromet pas la survie de l'espèce. Il s'agit de l'Ophrys araignée (*Ophrys aranifera subsp. aranifera* Huds.), relevée dans les prairies du site, et de l'Orchis singe (*Orchis simia* Lam.), relevées dans les en sous-bois. Ce sont des espèces communes et répandues, non menacées en Rhône-Alpes.

Leurs enjeux sur le site sont donc qualifiés de faible.

3.3.2.3. Espèces végétales rares

Une espèce végétale rare a été relevée. Il s'agit de la Silène de nuit (*Silene noctiflora* L.), espèce relevée dans les prairies et zones rudérales du site. C'est une espèce menacée, listée Vulnérable (VU) sur la liste rouge régionale de la flore vasculaire.

Son enjeu local de conservation est qualifié de fort.

Voir la cartographie de la localisation de la Silène de nuit.

3.3.2.4. Espèces potentielles

Un certain nombre d'espèces protégées et/ou rares sont listées par le Pôle d'Information Flore et Habitats (PIFH). Les données transmises par le PIFH sont des données de l'ensemble du territoire de Bourg-Lès-Valence, incluant des habitats absents de la zone d'étude. C'est pourquoi toutes ces espèces à enjeux n'ont pas été identifiées sur la zone d'étude.

L'ensemble des espèces protégées et/ou listées sur les listes rouges (nationale et régionale) relevées dans la bibliographie ont été recherchées par des inventaires ciblés sur les périodes de développement optimums de chaque espèce et sur les habitats potentiellement favorables à leur développement. Elles ne sont pas présentes sur la zone d'étude.

Nom scientifique Nom français	Protection			Liste rouge		Sensibilité de l'espèce	Etage et habitat d'espèce	Potentialité sur le site	Sensibilité sur le site
	PN	DH	Autre	France	Rhône Alpes				
<i>Ophrys saratoi</i> E.G.Camus, 1893 Ophrys de la Drôme	PN		CW-B	NT	NT	FORTE	100-1200 m - Pelouses xérophiles basiphiles	Habitat non présent	FAIBLE
<i>Typha minima</i> Funck Petite massette	PN				EN	EXT FORTE	0-800m - Alluvions des cours d'eau	Habitat non présent	FAIBLE
<i>Bombycilaena erecta</i> (L.) Smoljan., 1955 Gnaphale dressé	PR-RA				LC	FORTE	0-1800 m - Pelouses ouvertes et friches sèches à thérophytes thermophiles basiphiles	Habitat présent peu favorable (tassement des sols lié à l'ancienne exploitation)	MODERE
<i>Cirsium monspessulanum</i> (L.) Hill, 1768 Cirse de Montpellier	PR-RA				NT	FORTE	0-1800 m - Prairies hygrophiles, suintements de pentes, surtout sur marnes	Habitat non présent	FAIBLE
<i>Hornungia procumbens</i> (L.) Hayek, 1925 Hyménolobe couché	PR-RA				CR	EXT. FORTE	0-800 m - Pelouses à thérophyte ouvertes sur sables ou rochers	Habitat présent peu favorable (tassement des sols lié à l'ancienne exploitation)	FORTE
<i>Hydrocharis morsus-ranae</i> L., 1753 Hydrocharis morène	PR-RA				EN	EXT. FORTE	0-600 m - Herbiers dulçaquicoles eutrophiles acidiphiles	Habitat non présent	FAIBLE
<i>Inula helvetica</i> Weber, 1784 Inule de Vaillant	PR-RA				NT	FORTE	0-1200 m - Mégaphorbiaies et ourlets plus ou moins hygrophiles, ripisylves	Habitat non présent	FAIBLE
<i>Poa palustris</i> L., 1759 Pâturin des marais	PR-RA				NT	FORTE	0-1200 m - Roselières, prairies hygrophiles, ripisylves	Habitat non présent	FAIBLE
<i>Ranunculus sceleratus</i> subsp. <i>sceleratus</i> L. Renoncule à feuilles de Cèleri	PR-RA					FORTE	0-600 m - Pelouses à thérophytes amphibies eutrophiles	Habitat non présent	FAIBLE
<i>Sparganium emersum</i> subsp. <i>emersum</i> Rehmann, 1871 Rubanier émergé	PR-RA				LC	TRES FORTE	0-1200 m - Roselières, prairies amphibies, herbiers dulçaquicoles	Habitat non présent	FAIBLE

Légende : Protection nationale : Arrêté du 20 janvier 1982 fixant la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire - Directive Habitat : Annexe II - Espèces ayant permis la désignation des Zones de Spéciale de Conservation (ZSC) qui bénéficient de mesures de protection spéciales de leur habitat en raison de leur risque de disparition, de leur vulnérabilité à certaines modifications de leur habitat et de leur niveau de rareté – Protection régionale : Arrêté du 4 décembre 1990 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Rhône Alpes complétant la liste nationale Liste Rouge : Listes Rouges : RE : Disparu de la région, CR : En grave danger (très rare), EN : En danger (rare), VU : Vulnérable (effectifs en déclin), NT : Quasi menacé, LC : Moins concerné, NE : Non évalué, DD : Données insuffisantes Enjeux : valeur patrimoniale spécifique intrinsèque de l'espèce en fonction de la présence sur le site de l'habitat : faible / modéré / fort / très fort Habitat présent favorable : sensibilité abaissée d'un niveau, Habitat présent peu favorable : sensibilité abaissée de 2 niveaux



LEGENDE

-  Zone d'étude
- Flore à enjeux**
-  Silène de nuit



Localisation de la flore à enjeux

DATE: 08/2018 SOURCE: MDP, Alp'Pages N° AFFAIRE: 20181389



0 100 200 m



Sur les 10 espèces végétales sensibles supplémentaires citées dans la bibliographie, seules deux espèces présentent des potentialités au regard du site. Il s'agit du Gnaphale dressé, espèces des pelouses et friches sèches, et de l'Hyménolobe couché, espèce des pelouses rocheuses et sablonneuses. Cependant, leurs habitats sont dégradés sur le site, du fait du tassement des sols liés à l'ancienne exploitation, et ne semblent donc pas optimum pour le développement de ces espèces.

Leurs enjeux sur le site sont donc respectivement qualifiés de modérés à forts.

3.3.2.5. Bilan des sensibilités des espèces végétales

Sur le site, aucune espèce protégée n'a été relevée. Une espèce rare a cependant été contactée, le Silène de nuit, qui présente des enjeux locaux qualifiés de forts. Les espèces réglementées sont quant à elles communes et dans un bon état de conservation. Leurs enjeux sont qualifiés de faibles.

Concernant les espèces sensibles supplémentaires, deux espèces peuvent potentiellement être présentes, mais les habitats du site sont dégradés et peu favorables. Parmi elles, une présente des enjeux qualifiés de forts, l'Hyménolobe couché.

3.3.1. Faune

3.3.1.1. Mammifères

3.3.1.1.1. Espèces présentes

5 espèces de Mammifères ont été inventoriées et sont présentées dans le tableau suivant.

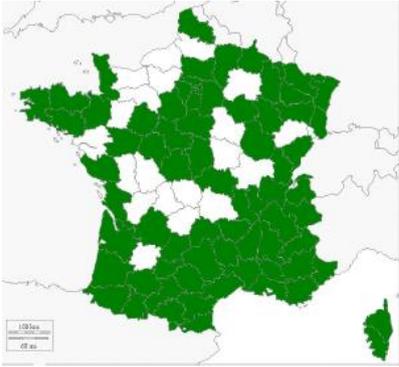
Nom scientifique Nom français	PN	PN	Liste rouge				Sensibilité de l'espèce	Hiver	Gîtes		Chasse
			Monde	Europe	France	Rhône Alpes			Été		
<i>Capreolus capreolus</i> Linnaeus, 1758 Chevreuil			LC	LC	LC	LC	FAIBLE	Forêts, lisières, prairies			
<i>Myotis mystacinus</i> Kuhl, 1817 Murin à moustaches	An IV	X	LC		LC	LC	FORTE	Grottes et mines	Bâtiments et cavités arboricoles	Zones humides	
<i>Pipistrellus kuhlii</i> Kuhl, 1817 Pipistrelle de Kuhl	An IV	X	LC	LC	LC	LC	FORTE	Bâtiments	Bâtiments	Tous types de milieux	
<i>Pipistrellus pygmaeus</i> Leach, 1825 Pipistrelle pygmée	AV	X	LC		LC	NT	FORTE	Données insuffisantes (Tous types de milieux)	Bâtiments, proches de milieux boisés	Boisements clairs de feuillus proches de l'eau	
<i>Vulpes vulpes</i> Linnaeus, 1758 Renard roux			LC	LC	LC	LC	FAIBLE	Forêts, lisières, prairies			

Légende : Protection nationale : Arrêté du 23 avril 2007 modifié au 07 octobre 2012 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection - Directive Habitat : Annexe II - Espèces ayant permis la désignation des Zone de Spéciale de Conservation (ZSC) qui bénéficient de mesures de protection spéciales de leur habitat en raison de leur risque de disparition, de leur vulnérabilité à certaines modifications de leur habitat et de leur niveau de rareté - Liste Rouge : Listes Rouges : RE : Disparu de la région, CR : En grave danger (très rare), EN : En danger (rare), VU : Vulnérable (effectifs en déclin), NT : Quasi menacé, LC : Moins concerné, NE : Non évalué, DD : Données insuffisantes Enjeux : valeur patrimoniale spécifique intrinsèque de l'espèce : faible / modéré / fort / très fort

3.3.1.1.2. Espèces à enjeux

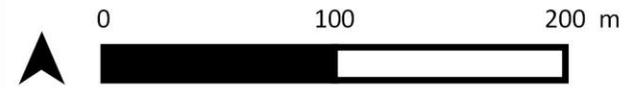
CHORDATA- MAMMALIA	CHIROPTERA- VESPERTILIONIDAE	
	<i>Myotis mystacinus</i> Kuhl, 1817 - Murin à moustaches	
		<p>Distribution Présent partout en France.</p>
		<p>Morphologie Petite chauve-souris de maximum 5 cm, pour un poids de 4 à 8 g et une envergure de 19 à 22 cm. Elle possède un pelage brun-gris sur le dos, et plus blanc-grisâtre sur le ventre. Le tragus est long et pointu, dépassant l'échancrure de l'oreille. Les jeunes sont globalement plus sombres.</p>
	<p>Phénologie et comportement Dans les 15 minutes qui suivent le début de la nuit, le Murin à moustaches s'envole à proximité des zones boisées en quête d'insectes volants (Diptères de type Tipules, et Lépidoptères). Les femelles rejoignent dès le mois de Mai leur gîte de reproduction. Espèce très mobile, elles quittent leur gîte avec leur unique petit courant juillet, à la recherche de nouveaux sites d'accueil. En octobre, parfois même beaucoup plus tôt en été, mâles et femelles se trouvent avant de retourner à leur gîte d'hivernage : cavités fraîches inférieures à 9°C, saturées en humidité</p>	
	<p>Répartition France</p> 	<p>Habitat Présent en plaine au-dessus de 700 m comme en montagne jusqu'à 2000 m, les colonies de reproduction dépassant rarement 1400 m. Gîte estival : espaces disjoints plats (volets ouverts, bardages de façades, nichoirs plats. Plus rarement arboricole. Gîte hivernal : caves, grottes, mines et carrières. Plus rarement les bâtiments et les cavités arboricoles.</p>
		<p>Vulnérabilité : Préoccupation mineure Liste France : LC Liste rouge Europe : LC Liste rouge Monde : LC Liste rouge Rhône-Alpes : LC</p>
		<p>État de conservation Région alpine : Favorable Région atlantique : Favorable Région continentale : Favorable Région méditerranéenne : Inconnu</p>
	<p>Statut : Espèce protégée Communautaire : Directive Habitats-Faune-Flore : Annexe IV International : Convention de Bonn : Annexe II ; Accord EUROBATS - Annexe 1 ; Convention de Berne : Annexe II National : Mammifères protégés : Article 2</p>	
	<p>Menaces locales Cohabitation difficile avec l'Homme, collision avec les véhicules.</p>	
<p>Répartition sur site et enjeux Le Murin à moustache a été contacté à 23h en transit, très rapide, une seule fois sur le site. Il ne l'utilise donc pas ni pour la chasse, ni pour l'estivage.</p>		
<p>Enjeu local de conservation</p>		
FAIBLE		

CHORDATA- MAMMALIA	CHIROPTERA- VESPERTILIONIDAE	
	<i>Pipistrellus kuhlii</i> Kuhl, 1817 – Pipistrelle de Kuhl	
		<p>Distribution La Pipistrelle de Kuhl est présente dans toute la France sauf dans le Nord-Pas-de-Calais et sur une partie du Nord-Est.</p>
		<p>Morphologie Petite espèce de 21 à 26 cm d'envergure pour une taille de 5,5 cm au maximum. Plutôt trapue, elle arbore un pelage dans les tons brun-caramel variables. Le ventre est plus clair, plus grisâtre. Son museau arrondi, ses petites oreilles triangulaires arrondies et son patagium sont brun foncé à noir. Un liseré beige clair sur le bord des membranes alaires caractérise cette espèce. Le mâle est plus petit que la femelle.</p>
	<p>Phénologie et comportement La Pipistrelle de Kuhl est polyphage, elle se nourrit de toutes sortes d'insectes (Lépidoptères, diptères, coléoptères, trichoptères, etc.), de grande taille de préférence (5 mm), selon les ressources disponibles. Elle chasse à faible altitude, par un vol peu spectaculaire à vitesse élevée qui lui offre de remarquables figures aériennes. Elle décrit de larges cercles dans les jardins et parcs, à proximité des lampadaires offrant le plus grand nombre d'insectes. Elle chasse souvent en petits groupes, augmentant ainsi le succès des attaques. Les colonies de reproduction comptent jusqu'à 100 individus, pour la plupart femelles. Les naissances débutent entre mai et juin selon la localisation géographique, à raison d'un ou deux petits par femelle. L'élevage dure tout l'été. Les femelles sont très fidèles à leur site. En hiver, les individus hibernent en petits ou grands groupes selon le gîte.</p>	
	<p>Répartition France</p> 	<p>Habitat Espèce qui affectionne les agglomérations et les paysages agricoles, avec présence de sites ouverts humides et peu boisés. De la plaine jusqu'à 1000 m d'altitude. Gîte d'hiver : tous types de bâtiments (maison, vieilles bâtisses abandonnées, églises, etc.). Gîte d'été : bâtiments</p>
		<p>Vulnérabilité : Préoccupation mineure Liste France : LC Liste rouge Europe : LC Liste rouge Monde : LC Liste rouge Rhône-Alpes : LC</p>
	<p>État de conservation Région alpine : Défavorable inadéquat Région atlantique : Favorable Région continentale : Favorable Région méditerranéenne : Défavorable inadéquat</p>	
	<p>Statut : Espèce protégée Communautaire : Directive Habitats-Faune-Flore : Annexe IV International : Convention de Bonn : Annexe II ; Accord EUROBATS - Annexe 1 ; Convention de Berne : Annexe II National : Mammifères protégés : Article 2</p>	
	<p>Menaces locales Dérangement ; pertes d'habitats (réaménagement, sécurisation des vieilles bâtisses, perturbation des sites de reproduction par l'Homme, etc.) ; collisions avec des véhicules ; prédation (chat, Chouette effraie)</p>	
<p>Mesures de gestion Espèce très peu étudiée.</p>		
<p>Répartition sur site et enjeux La Pipistrelle de Kuhl a été contactée à de nombreuses reprises, à partir de 21h40 et ce jusqu'à plus de minuit. Elle chasse sur le site, et présente un comportement mère/enfant selon les analyses des sonogrammes. La recherche de son/ses gîte(s) sur le site n'a pu localiser aucun site d'estivage.</p>		
<p>Enjeu local de conservation</p>		
MODERE		

CHORDATA- MAMMALIA	CHIROPTERA- VESPERTILIONIDAE	
	<i>Pipistrellus pygmaeus</i> Leach, 1825 – Pipistrelle pygmée	
		Distribution Répartie dans presque toute la France.
		Morphologie La Pipistrelle pygmée est la plus petite espèce d'Europe. Elle mesure en effet 36 à 51 mm, pour un poids de 4 à 8 g et une envergure d'environ 20 cm. Son pelage est brun-roux sur le dos, brunjaunâtre à gris-brun sur le ventre. La base des poils est plus foncée, tirant sur le brun-noir. Ses oreilles, son museau et la membrane des ailes sont brun-noir. Les ailes sont étroites et petites, adaptées au vol papillonnant entre les feuilles des arbres. Ses pattes et sa queue sont dépourvues de poils. Ses oreilles sont courtes (9-13mm), triangulaires, avec l'extrémité arrondie, et possédant 2 à 5 plis sur le bord externe..
	Phénologie et comportement C'est est une espèce plastique qui s'adapte très facilement aux milieux environnants. Elle se nourrit principalement de diptères qu'elle chasse d'un vol énergétique et vif, dans les forêts et à proximité de l'eau. En ville, elle s'accommode parfaitement des lampadaires lui procurant des concentrations importantes de proies. Les colonies de mise-bas de cette Pipistrelle sont très populeuses, allant jusqu'à plusieurs centaines d'individus. Les femelles donnent naissance à des jumeaux presque tout le temps, durant le mois de juin. Ils seront aptes à se reproduire dès leur premier automne. A la dispersion automnale des petits, les phénomènes de pariades peuvent être observés ; le mâle forme un harem d'une dizaine de femelles. Espèce très fidèle à ses différents gîtes, on la rencontre au même endroit d'une année sur l'autre.	
		Habitat Tous milieux boisés à proximité de grandes rivières, de lacs, ou d'étang, dans les vallées chaudes. Gîte estival : espèce anthropophile (toitures, isolations, volets, bardages en bois, etc.), devenant arboricole en automne pour les pariades. Gîte hivernal : inconnu
		Vulnérabilité : Préoccupation mineure Liste France : LC Liste rouge Europe : LC Liste rouge Monde : LC Liste rouge Rhône-Alpes : NT
	État de conservation Région alpine : Inconnu Région atlantique : Inconnu Région continentale : Inconnu Région méditerranéenne : Défavorable inadéquat	
	Statut : Espèce protégée Communautaire : Directive Habitats-Faune-Flore : Annexe IV International : Convention de Bonn : Annexe II et Accord EUROBATS - ANNEXE 1, Convention de Berne : Annexe II National : Mammifères terrestres : Article 2	
	Menaces locales Destruction des haies, arasement de la végétation le long des cours d'eau, des étangs et des lacs.	
Mesures de gestion En forêt, conserver une part importante de vieux bois et maintenir des ripisylves naturelles. Maintenir le tracé naturel des rivières et les zones inondables. Protéger les colonies lors de la restauration des bâtiments.		
Répartition sur site et enjeux La Pipistrelle pygmée a été contactée à de nombreuses reprises dès 21h50, en chasse. Tout comme la Pipistrelle de Kuhl, on observe une activité importante à proximité de deux des bâtiments du site. Les colonies mixtes de Pipistrelles existants, cependant le site n'abrite pas de gîte de reproduction sur le site.		
Enjeu local de conservation	MODERE	



 **Localisation des mammifères à enjeux**
DATE: 08/2018 SOURCE: MDP, Alp'Pages N° AFFAIRE: 20181389



3.3.1.1.3. Espèces potentielles

D'après la bibliographie, un certain nombre d'espèces sensibles sont citées sur le territoire communal de Bourg-Lès-Valence, espèces recherchées et non contactées lors des prospections 2018. Elles sont présentées dans le tableau suivant.

L'ensemble des espèces protégées et ou listées sur les listes rouges (nationale et régionale) relevées dans la bibliographie ont été recherchée par des inventaires ciblés sur les périodes de développement optimums de chaque espèce et sur les habitats potentiellement favorables à leur développement. Elles ne sont pas présentes sur la zone d'étude.

Nom scientifique Nom français	PN	PN	Liste rouge				Sensibilité de l'espèce	Hiver	Gîtes		Sensibilité sur le site
			Mond e	Euro pe	France	Rhône Alpes			Été	Chasse	
Mammifères (hors chiroptères)											
<i>Castor fiber Linnaeus, 1758</i> Castor	An II	X	LC	LC	LC	LC	TRES FORTE	Non présents Réseaux hydrographiques			FAIBLE
<i>Erinaceus europaeus Linnaeus, 1758</i> Hérisson d'Europe		X	LC	LC	LC	NT	FORTE	Présents Tous types de milieux végétalisés			FORTE
<i>Oryctolagus cuniculus Linnaeus, 1758</i> Lapin de garenne			NT	NT	NT	VU	FORTE	Présents Forêts, landes et parc urbains			MODERE
<i>Sciurus vulgaris Linnaeus, 1758</i> Écureuil roux		X	LC	LC	LC	LC	FORTE	Présents, non favorables Forêts			FAIBLE
Chiroptères											
<i>Barbastella barbastellus Schreber, 1774</i> Barbastelle d'Europe	An II An IV	X	NT	VU	LC	LC	TRES FORTE	Non présents Caves et et souterrains	Présents, peu favorables Boisements de feuillus	Présents, peu favorables Milieux ouverts à végétation structurée	MODERE
<i>Eptesicus serotinus Schreber, 1774</i> Sérotine commune	An IV	X	LC	LC	NT	LC	FORTE	Non présents Milieux souterrains et falaises	Présents, non exploités Bâtiments	Présents Tous types de milieu	MODERE
<i>Miniopterus schreibersii Kuhl, 1817</i> Minioptère de Schreibers	An II	X	NT	NT	VU	EN	EXT FORTE	Non présents Milieux souterrains	Non présents Grottes, caves et ponts	Non présents Mosaïques d'habitats, lisières, zones éclairées	FAIBLE
<i>Myotis daubentonii Kuhl, 1817</i> Murin de Daubenton	An IV	X	LC	LC	LC	LC	FORTE	Non présents Grottes et mines	Non présents Arbres à cavités et ponts à proximité d'eau	Présents, peu favorables Tous milieux humides	FAIBLE
<i>Myotis emarginatus E. Geoffroy, 1806</i> Murin à oreilles échancrées	An II	X	LC	LC	LC	NT	TRES FORTE	Non présents Grottes et mines	Présents, non exploités Bâtiments et cavités naturelles jusqu'à 1000m	Présents Lieux boisés et parcs	MODERE
<i>Myotis myotis Borkhausen, 1797</i> Grand Murin	An II	X	LC	LC	LC	NT	TRES FORTE	Non présents Grottes et mines	Présents, non exploités Bâtiments et cavités naturelles	Présents, peu favorables Milieux forestiers	MODERE

<i>Myotis nattereri</i> Kuhl, 1817 Murin de Natterer	An IV	X	LC	LC	LC	LC	FORTE	Non présents Grottes et mines	Non présents Milieux souterrains et grottes, plus rarement arbres et bâtiments	Non présents Boisements à proximité d'eau et milieux agricoles	FAIBLE
<i>Nyctalus leisleri</i> Kuhl, 1817 Noctule de Leisler	An IV	X	LC	LC	NT	NT	FORTE	Présents, non favorables Arbres à cavités et bâtiments	Présents, non favorables Bâtiments, arbres près des lisières	Présentes, peu favorables Forêts, plans d'eau, au dessus de la canopée	MODERE
<i>Nyctalus noctula</i> Schreber, 1774 Noctule commune	An IV	X	LC	LC	VU	NT	TRES FORTE	Présents, non favorables Arbres à cavités et bâtiments	Présents, non exploités Arbres à cavités et bâtiments	Présents Tous types de milieux	MODERE
<i>Pipistrellus nathusii</i> Keyserling & Blasius, 1839 Pipistrelle de Nathusius	An IV	X	LC	LC	NT	NT	FORTE	Présents, non favorables Arbres à cavités et bâtiments	Présents, non exploités Arbres à cavités et bâtiments	Présents Tous types de milieux	MODERE
<i>Pipistrellus pipistrellus</i> Schreber, 1774 Pipistrelle commune	An IV	X	LC	LC	NT	LC	FORTE	Présents, non favorables Tous types de milieux	Présents, non exploités Tous types de milieux	Présents Tous types de milieux	MODERE
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i> Schreber, 1774 Grand rhinolophe	An II An IV	X	LC	NT	LC	EN	EXT FORTE	Non présents Grottes et mines	Présents, non exploités Bâtiments, plus rarement grottes, en faible altitude	Non présents Boisements clairs, proches de champs et cultures	FAIBLE
<i>Rhinolophus hipposideros</i> Bechstein, 1800 Petit rhinolophe	An II An IV	X	LC	NT	LC	NT	TRES FORTE	Non présents Cavités souterraines	Présents, non exploités Bâtiments, grottes et arbres, jusqu'à 1200m	Présents Boisements et jardins urbains arborés	MODERE

Légende : Protection nationale : Arrêté du 23 avril 2007 modifié au 07 octobre 2012 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection - Directive Habitat : Annexe II - Espèces ayant permis la désignation des Zone de Spéciale de Conservation (ZSC) qui bénéficient de mesures de protection spéciales de leur habitat en raison de leur risque de disparition, de leur vulnérabilité à certaines modifications de leur habitat et de leur niveau de rareté - Liste Rouge : Listes Rouges : RE : Disparu de la région, CR : En grave danger (très rare), EN : En danger (rare), VU : Vulnérable (effectifs en déclin), NT : Quasi menacé, LC : Moins concerné, NE : Non évalué, DD : Données insuffisantes Enjeux : valeur patrimoniale spécifique intrinsèque de l'espèce : faible / modéré / fort / très fort

17 espèces sensibles supplémentaires sont citées dans la bibliographie communale. Cependant après analyse des sensibilités au regard des habitats présents sur le site et des exigences propres, seul le Hérisson d'Europe présente des sensibilités importantes, qualifiées de fortes sur le site. Les autres espèces, notamment les chiroptères, ne retrouvent pas leurs habitats sur le site et/ou ne les exploite pas de façon certaine d'après les prospections réalisées.

3.3.1.1.4. Bilan des sensibilités des mammifères

Nom scientifique Nom vernaculaire	Sensibilité de l'espèce	Habitats présents						Etat de conservation		Menaces principales Sensibilité / menace sur le site	Sensibilité au regard du site
		Boisem ents de feuillus	Pelouse s	Zones humide s	Zones rudérales	Zones urbanisé s	Espèce	Habitat			
Espèces présentes											
<i>Myotis mystacinus</i> Kuhl, 1817 Murin à moustaches	FORTE	T	T	T	-	-	-	+	+	Cohabitation avec l'homme	FAIBLE
<i>Pipistrellus kuhlii</i> Kuhl, 1817 Pipistrelle de Kuhl	FORTE	E-C	E-C	c	E-C	r-E-C	++	+	+	Cohabitation avec l'homme	MODERE
<i>Pipistrellus pygmaeus</i> Leach, 1825 Pipistrelle pygmée	FORTE	r-E-C	E-C	c	E-C	r-E-C	+	+	+	Cohabitation avec l'homme	MODERE
Espèces potentielles											
<i>Erinaceus europaeus</i> Linnaeus, 1758 Hérisson d'Europe	FORTE	h-r-e-c	h-r-e-c	-	h-r-e-c	h-r-e-c	+	+	+	Cohabitation avec l'homme	FORTE

Légende : H ou h : Hivernage certain ou hivernage potentiel - R ou r : Reproduction - E ou e : Estivage certain ou estivage potentiel - C ou c : territoire de chasse ou chasse occasionnelle - M : migration
- T : transit ; Enjeux : extrêmement forts, très forts, forts, modérés, faibles; Etat de conservation : ++ : Très bon, + : Bon, - : Dégradé, --: Mauvais

Parmi les espèces de mammifères contactées, 3 présentent des enjeux intrinsèques de conservation : le Murin à moustaches, la Pipistrelle de Kuhl et la Pipistrelle pygmée. L'analyse de l'utilisation des habitats du site par ces espèces, en fonction de leurs exigences propres, permet de faire ressortir les deux Pipistrelles comme potentiellement reproductrice à proximité de la zone, car les bâtiments ne sont pas favorables sur le site. La localisation précise de la/des colonie(s) n'a pu être déterminée. D'autres espèces sensibles sont citées dans la bibliographie. Cependant, après analyse de leurs potentialités en fonction des habitats présents et des inventaires effectués, seul le Hérisson d'Europe, espèce discrète, présente des enjeux notables.

3.3.1.1. Avifaune

3.3.1.1.1. Espèces présentes

25 espèces d'oiseaux ont été relevées sur le site par observation directe ou par écoute des chants. Elles sont présentées dans le tableau suivant.

Nom scientifique Nom français	DOI	PN	Liste rouge		Liste rouge R-A		Sensibilité de l'espèce	Cortège	Utilisation du site		Sensibilité sur le site
			Europe	Europe	Sed	Hiv			Nidification	Habitats utilisés	
<i>Apus apus</i> Linnaeus, 1758 Martinet noir		X	LC	NT	LC		FORTE	Tous les milieux, habitations	NON		FAIBLE
<i>Ardea cinerea</i> Linnaeus, 1758 Héron cendré		X	LC	LC	LC	LC	FORTE	Zones humides	NON		FAIBLE
<i>Carduelis carduelis</i> Linnaeus, 1758 Chardonneret élégant		X	LC	VU	LC	LC	TRES FORTE	Vergers et jardins	Certaine	Boisements	FORTE
<i>Carduelis chloris</i> Linnaeus, 1758 Verdier d'Europe		X	LC	VU	LC	LC	TRES FORTE	Jardins, parcs	Certaine	Boisements	FORTE
<i>Columba palumbus</i> Linnaeus, 1758 Pigeon ramier			LC	LC	LC	LC	FAIBLE	Forêts	Possible	Boisements	FAIBLE
<i>Corvus corone</i> Linnaeus, 1758 Corneille noire			LC	LC	LC	LC	FAIBLE	Régions cultivées, habitées	Certaine	Boisements	FAIBLE
<i>Dendrocopos major</i> Linnaeus, 1758 Pic épeiche		X	LC	LC	LC	LC	FORTE	Tous les milieux boisés	Possible	Boisements	MODERE
<i>Emberiza cirlus</i> Linnaeus, 1758 Bruant zizi		X	LC	LC	LC	LC	FORTE	Haies, vignes, jardins	Certaine	Boisements	FORTE
<i>Erithacus rubecula</i> Linnaeus, 1758 Rougegorge familier		X	LC	LC	LC	LC	FORTE	Massifs boisés avec sous-bois : parcs, taillis, jardins	Certaine	Boisements	FORTE
<i>Hippolais polyglotta</i> Vieillot, 1817 Hypolaïs polyglotte		X	LC	LC	LC		FORTE	Buissons, taillis, haies, jardins	Certaine	Boisements	FORTE
<i>Parus major</i> Linnaeus, 1758 Mésange charbonnière		X	LC	LC	LC	LC	FORTE	Bois, jardins, parcs	Certaine	Boisements	FORTE
<i>Periparus ater</i> Linnaeus, 1758 Mésange noire		X	NT	LC	LC	LC	FORTE	Forêts, bois	Possible	Boisements	MODERE

<i>Phalacrocorax carbo</i> Linnaeus, 1758 Grand Cormoran		X	LC	LC	NA	LC	FORTE	Côtes, estuaires, lagunes, lacs, et rivières	Non		FAIBLE
<i>Phoenicurus ochruros</i> S. G. Gmelin, 1774 Rougequeue noir		X	LC	LC	LC	LC	FORTE	Rochers, édifices	Certaine	Bâtiments	FORTE
<i>Phylloscopus trochilus</i> Linnaeus, 1758 Pouillot fitis		X	LC	NT	NT	NA	FORTE	Forêt	Certaine	Boisements	FORTE
<i>Pica pica</i> Linnaeus, 1758 Pie bavarde			LC	LC	NT		MODERE	Régions cultivées, haies	Non		FAIBLE
<i>Picus viridis</i> Linnaeus, 1758 Pic vert, Pivert		X	LC	LC	LC		FORTE	Bois de feuillus clairs, lisères, parcs, vergers	Probable	Boisements	MODERE
<i>Sitta europaea</i> Linnaeus, 1758 Sittelle torchepot		X	LC	LC	LC		FORTE	Bois, parcs, vergers, jardins	Certaine	Boisements	FORTE
<i>Streptopelia decaocto</i> Frivaldszky, 1838 Tourterelle turque			LC	LC	LC		FAIBLE	Bois, jardins, habitations	Possible	Bâtiments	FAIBLE
<i>Sturnus vulgaris</i> Linnaeus, 1758 Étourneau sansonnet			LC	LC	LC		FAIBLE	Régions cultivées, bois, habitations	Non		FAIBLE
<i>Sylvia atricapilla</i> Linnaeus, 1758 Fauvette à tête noire		X	LC	LC	LC	LC	FORTE	Forêts, haies	Probable	Boisements	MODERE
<i>Turdus merula</i> Linnaeus, 1758 Merle noir			LC	LC	LC	LC	FAIBLE	Bois, lisières, jardins	Possible	Boisements	FAIBLE
<i>Turdus philomelos</i> C. L. Brehm, 1831 Grive musicienne			LC	LC	LC	LC	FAIBLE	Bois, lisières	Probable	Boisements	FAIBLE
<i>Turdus pilaris</i> Linnaeus, 1758 Grive litorne			LC	LC	LC	LC	FAIBLE	Champs, vergers, haies	Probable	Boisements	FAIBLE
<i>Turdus viscivorus</i> Linnaeus, 1758 Grive draine			LC	LC	LC	LC	FAIBLE	Bois clairs	Probable	Boisements	FAIBLE

Légende : Protection nationale : Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ; Annexe I de la Directive Oiseaux : Espèces ayant permis la désignation des Zone de Protection Spéciale (ZPS) qui bénéficient de mesures de protection spéciales de leur habitat en raison de leur risque de disparition, de leur vulnérabilité à certaines modifications de leur habitat et de leur niveau de rareté ; Liste Rouge : Liste Rouge Monde (UICN, 2012) ; Liste Rouge France (UICN France, 2008) ; Liste Rouge Rhône Alpes (2008) - RE : Disparu de la région, CR : En grave danger (très rare), EN : En danger (rare), VU : Vulnérable (effectifs en déclin), NT : Quasi menacé, LC : Moins concerné, NE : Non évalué

3.3.1.1.2. Espèces sensibles

CHORDATA - AVES	PASSERIFORMES - FRINGILLIDAE	
	<i>Carduelis carduelis</i> Linnaeus, 1758 - Chardonneret élégant	
		<p>Distribution Présent partout en France. Espèce sédentaire.</p>
		<p>Morphologie Passereau de 12 à 13 cm, pour une envergure de 21 à 25 cm et un poids de 14 à 17 g. Le mâle a le manteau brun et le croupion blanc. Le dessus des ailes est noir avec une barre alaire jaune vif et des extrémités blanches aux rémiges. La queue est noire avec des taches sub-terminales blanches sur les rectrices externes, et des extrémités blanches sur les rectrices centrales. Le ventre est blanc, avec des taches chamois sur les côtés de la poitrine et sur les flancs. Sur la tête, la face est rouge vif. La tête est noire et blanche, avec du noir au sommet et sur les côtés, et les joues, la zone auriculaire, la nuque et la gorge blanches. Le bec fort et conique, très pointu, est blanchâtre. Les yeux sont brun foncé. Les pattes et les doigts sont rosâtres. La femelle est semblable au mâle, mais le rouge de la face ne s'étend pas au-delà des yeux vers l'arrière comme chez le mâle. Elle a le bec plus court. Le juvénile est plus terne que les adultes et n'a pas les dessins colorés sur la tête.</p>
	<p>Phénologie et comportement Le Chardonneret élégant se nourrit en voletant d'une plante à l'autre. Le bec fort et pointu de cette espèce permet aux oiseaux d'ouvrir les coquilles et d'extraire la graine. Sa nourriture préférée est la graine du chardon, qui lui a donné son nom français. Le Chardonneret élégant nidifie dans les buissons et les arbres, souvent assez haut et vers le bout des branches. La femelle construit le nid, fait de mousse, radicelles, herbes sèches, lichens, laine et duvet végétal. L'intérieur est tapissé avec davantage de laine, des poils et des plumes. C'est une coupe compacte située entre 2 et 10 mètres au-dessus du sol. La femelle dépose 5 à 6 œufs bleuâtres tachetés. L'incubation dure environ 12 à 14 jours, assurée par la femelle seule. Le mâle la nourrit pendant cette période. Les jeunes sont nourris par les deux adultes avec des insectes et des graines. Ils quittent le nid au bout de 13 à 18 jours, mais ils dépendent encore des parents pour quelques jours. Cette espèce peut produire deux couvées par saison, souvent trois. Le Chardonneret élégant se nourrit principalement d'insectes et de graines de chardons et autres plantes.</p>	
	<p>Répartition France</p> 	<p>Habitat Le Chardonneret élégant se reproduit dans les zones boisées, les vergers, les parcs et les jardins, les bosquets, et près des habitations dans les villes et les villages.</p>
		<p>Vulnérabilité : non menacée Liste rouge monde : LC Liste rouge France : VU Liste rouge Rhône Alpes : LC (LCm - LCw)</p>
		<p>Statut : Espèce protégée et réglementée International : Convention de Berne : Annexe II Communautaire : - National : Oiseaux protégés : Article 3</p>
<p>Menaces locales Le Chardonneret élégant a vu ses populations décliner au siècle dernier à cause du piégeage illégal pour le commerce des oiseaux de cage. Ces déclinés sont aussi dus aux empoisonnements par les pesticides utilisés dans l'agriculture intensive. Cette espèce est aujourd'hui très protégée et les populations sont en général stabilisées.</p>		
<p>Répartition sur site et enjeux Le Chardonneret élégant a été contacté au niveau des bois clairs du site, au niveau de la Peupleraie. Espèce commune en Rhône-Alpes, il n'est actuellement plus menacé localement, même si l'on constate un déclin national.</p>		
<p>Enjeu local de conservation</p>		
FORT		

CHORDATA- AVES	PASSERIFORMES - FRINGILLIDAE	
	<i>Carduelis chloris</i> Linnaeus, 1758 - Verdier d'Europe	
		Distribution Présent partout en France. Espèce sédentaire.
		Morphologie Passereau de 14 à 15 cm, pour une envergure de 25 à 28 cm et un poids de 25 à 31 g. Le verdier d'Europe est un oiseau trapu au corps rond. Le mâle en plumage nuptial a le dos vert-olive teinté de jaune. Le dessus des ailes est plus foncé, plutôt gris avec des liserés jaunes, avec une tache jaune visible quand elles sont fermées. La queue est grise avec une tache jaune à la base. Le ventre est jaune verdâtre. La tête est vert-olive. Le bec robuste et conique est de couleur corne. Les yeux sont brun foncé. Les pattes et les doigts sont rosâtres. L'adulte est plus terne, plus brune dans l'ensemble, tout comme les juvéniles.
	Phénologie et comportement Le nid est caché dans la végétation, les buissons, les plantes grimpantes, les petits arbustes pourvus de feuillage, les arbres de taille moyenne situés dans les parcs et les jardins à l'intérieur des villes ou dans la campagne environnante. Le nid est souvent dans une fourche à une hauteur moyenne. Il est volumineux et fait d'herbes sèches et de mousse. L'intérieur est tapissé de fibres végétales, radicelles, poils, plumes et laine. La femelle pond au cours de la seconde moitié d'avril et jusqu'en août, 4 à 6 œufs brillants, bleu clair ou blanc-crème, avec quelques marques roussâtres ou violacées. L'incubation dure environ 13 à 14 jours, assurée par la femelle qui est nourrie par le mâle pendant toute la période. Les poussins sont nourris avec des larves d'insectes par les deux parents pendant les premiers jours. Ensuite, les parents régurgitent fréquemment une pâte jaunâtre constituée de graines. Ils quittent le nid au bout de 13 jours mais ne volent pas encore, mais en général, ils abandonnent le nid à 16-18 jours et peuvent voler. Cette espèce produit deux à trois couvées par an. Le Verdier d'Europe se nourrit principalement de graines de tournesol, mais il prend aussi des graines provenant de plantes diverses, des bourgeons, des baies et des insectes pendant la nidification.	
	Répartition France 	Habitat Le Verdier d'Europe fréquente les zones boisées ouvertes et leurs lisières, les zones buissonneuses, les jardins et les cultures. Il s'est bien adapté à la présence humaine.
		Vulnérabilité : non menacée Liste rouge monde : LC Liste rouge France : VU Liste rouge Rhône Alpes : LC (LCm - LCw)
		Statut : Espèce protégée et réglementée International : Convention de Berne : Annexe II Communautaire : - National : Oiseaux protégés : Article 3
Menaces locales Les populations du verdier d'Europe ont décliné à cause des changements survenus dans les pratiques de l'agriculture. Cependant, cette espèce est commune et largement répandue dans son habitat, et les populations ne sont pas menacées actuellement malgré des populations en régression en France.		
Répartition sur site et enjeux Le Verdier d'Europe a été contacté au niveau des bois clairs du site, au niveau de la Peupleraie. Espèce commune en Rhône-Alpes, il ne semble pas menacé, mais ces populations sont en déclin globalement.		
Enjeu local de conservation	FORT	

CHORDATA- AVES	PASSERIFORMES - EMBERIZIDAE	
	<i>Emberiza cirlus Linnaeus, 1758 - Bruant zizi</i>	
		<p>Distribution Présent partout en France. Sédentaire.</p>
		<p>Morphologie Passereau de 17 cm, pour une envergure d'environ 25 cm et un poids de 17 à 25 g. Très proche du Bruant jaune, il présente une coloration rouille sur le dos et jaunâtre dessous, avec un croupion et des sous-caudales brun-olive terne caractéristique. Le dimorphisme sexuel est également bien présent, mais le mâle présente des caractéristiques typiques qui permet de le différencier des autres Bruants aisément : menton, haut de la gorge et trait sourcilier noirâtres ; sourcil jaune ; trait jaune reliant la base du bec aux parotiques ; demi collier jaune sur la partie basse de la gorge ; large bande pectorale olive et rousse. La femelle est quant à elle plus brun-gris que le bruant jaune, avec des stries foncées sur la tête et le dos, et un croupion brun-olive strié. Chez les deux individus, le bec est également plus bicolore.</p>
	<p>Phénologie et comportement Le bruant zizi est assez farouche, il chante généralement caché, à l'écart des zones découvertes. Cependant le mâle peut chasser avec d'autres espèces, notamment en hiver. Son régime est assez similaire à celui du Bruant jaune : graines et semences de graminées et de céréales. Plus rarement, il consomme des baies et des jeunes pousses, mais aussi des petits insectes (sauterelles) et des larves, particulièrement pendant la période de l'élevage des jeunes. Le nid est dissimulé au pied d'un buisson ou d'une plante grimpante, en général à 1m50 du sol. Le mâle invite la femelle à se mettre à l'ouvrage en se promenant avec quelques brins d'herbe dans son bec, mais c'est souvent cette dernière qui se charge de construire le nid, un entrelacement d'herbes sèches tapissé de mousse verte, de paille et de crin à l'intérieur. Elle pond 4 œufs bleuâtres tachés de noir avec des filaments bruns au printemps, qu'elle couve pendant 11 à 13 jours. Il peut y avoir plusieurs couvées, la première au mois de mai ou au début juin, la deuxième à la fin juin ou en juillet. Une troisième peut éventuellement se dérouler en août. Les jeunes, nourris par les deux adultes, s'envolent à 14 jours.</p>	
		<p>Répartition France</p>
		<p>Habitat Zones agricoles structurées avec grands arbres, ravins buissonneux et boisés, boisements épars, lisières des forêts, vergers, jardins. Il affectionne les régions un peu vallonnées et s'installe souvent sur les pentes sèches et ensoleillées exposées au sud ou à l'est. Jusqu'à 1500 m d'altitude.</p>
<p>Vulnérabilité : préoccupation mineure Liste rouge Monde : LC Liste rouge Europe : LC Liste rouge France : LC Liste rouge Rhône Alpes : LC</p>		
<p>Statut : Espèce protégée et réglementée International : Convention de Berne : Annexe II Communautaire : - National : Oiseaux protégés : Article 3</p>		
<p>Menaces locales Modification des pratiques agricoles</p>		
<p>Répartition sur site et enjeux Le Bruant zizi a été contacté au niveau des zones rudérales du site, en chasse au sol, et en vol avec transport d'éléments pour construire le nid. Commun, il reste tout de même menacé par l'agriculture intensive et l'utilisation de pesticides</p>		
<p>Enjeu local de conservation</p>	FORT	

CHORDATA- AVES	PASSERIFORMES – SAXICOLIDAE	
	<i>Erithacus rubecula</i> Linnaeus 1758 - Rougegorge familier	
		Distribution Présent partout en France.
		Morphologie Petit passereau de 14cm pour une envergure de de 20 à 22 cm et un poids de 16 à 22 g. Il est facilement reconnaissable par sa large tâche rousse qui s'étend de sa tête à sa poitrine. Elle est en contraste avec le reste du corps d'aspect grisâtre. Le ventre est plus clair, tirant sur le blanc, et le dos, les ailes et la queue sont plus brun-vert-olive. Le bec et les yeux foncés, paraissant presque noir.
	Phénologie et comportement De son vol agile, il inspecte le sol à basse altitude à la recherche de proies. Il se nourrit en effet d'insectes et de petits invertébrés, ainsi que de graines et de baies. C'est une espèce très territoriale, qui entame souvent des combats avec d'autres individus, entraînant souvent la mort de l'un d'eux. Mâles et femelles restent d'ailleurs chacun sur leur territoire respectif durant l'automne et l'hiver pour assurer leur défense, leur territoire étant nécessaire à leur survie. La femelle construit seule son nid, caché dans la végétation dense, à partir de de feuilles, de mousses et de plumes. Elle y dépose 5 à 7 œufs blancs tachés de rouge jusqu'à 3 fois par an. L'incubation dure 14 jours, et les oisillons seront totalement indépendants à 3 semaines.	
	Répartition France 	Habitat Espèce partiellement migratrice qui vit principalement dans les forêts et bocages. Elle peut se rapproche des villes et villages en hiver où elle vivra dans les parcs et jardins.
		Vulnérabilité : non menacée Liste rouge Monde : LC Liste rouge France : LC Liste rouge Rhône Alpes : LC
		Statut : Espèce protégée et réglementée International : Convention de Berne : Annexe II Communautaire : - National : Oiseaux protégés : Article 3
Menaces locales Augmentations des activités anthropiques qui modifient les champs électromagnétiques, impactant donc les déplacements de cette espèce au « compas interne ».		
Répartition sur site et enjeux Un mâle chanteur et territorial a été contacté sur le site, au niveau de la Chênaie. Il est nicheur certain. Commun, il est tout de même menacé.		
Enjeu local de conservation	FORT	

CHORDATA - AVES	PASSERIFORMES - SYLVIIDAE	
	<i>Hypolais polyglotta Vieillot, 1817 - Hypolaïs polyglotte</i>	
		Distribution Présent partout en France sauf en Corse. Espèce migratrice transsaharienne.
		Morphologie Passereau de 14 cm, pour une envergure de 19 à 20cm et un poids 9 à 16 g. L'Hypolaïs polyglotte se remarque à sa gorge, sa poitrine et son ventre jaune vif, à ses parties supérieures plus brunes. La tête se caractérise par un front vif, un long bec assez épais de couleur jaune orangé. Les hypolaïs sont de grandes fauvettes à dessous jaune et dessus verdâtre imitant, dans leur chant, d'autres espèces. La couleur des pattes, brunâtre est difficile à apprécier dans la nature
	Phénologie et comportement L'Hypolaïs polyglotte place son nid à faible hauteur (1-4 m), en général dans un arbuste touffu ou un roncier. C'est un édifice léger fait d'herbes sèches, garni de crin. 1 à 2 pontes de 3 à 5 oeufs sont déposées chaque année, à partir de mi-mai. La femelle couve seule durant 13 à 14 jours. Les poussins, nourris par les deux parents, quittent le nid à l'âge de 13 à 14 jours. Les jeunes s'émanent une quinzaine de jours après l'envol et sont repérables avant cette période par leurs cris caractéristiques de quémandage. L'Hypolaïs polyglotte n'effectue qu'une seule nichée par an, mais des pontes de remplacement sont régulières en cas de destruction du nid. Son régime alimentaire est essentiellement insectivore.	
	Répartition France 	Habitat L'Hypolaïs polyglotte affectionne les friches aérées à végétation basse, les landes en voie de colonisation, les buissons, pourvu qu'ils soient bien exposés, parfois près des rivières.
		Vulnérabilité : non menacée Liste rouge Monde : LC Liste rouge Europe : LC Liste rouge France : LC Liste rouge Rhône Alpes : LC
		Statut : Espèce protégée et réglementée International : Convention de Berne : Annexe II Communautaire : - National : Oiseaux protégés : Article 3
Menaces locales Non menacée et populations en expansion en France.		
Répartition sur site et enjeux Un mâle chanteur a été contacté à plusieurs reprises sur le site, au niveau de la Peupleraie et de la Chênaie, et une femelle a été observée en chasse. Il est nicheur certain. Commun, il ne semble actuellement pas menacé.		
Enjeu local de conservation	FORT	

PASSERIFORMES - PARIDAE

***Parus major* Linnaeus, 1758 - Mésange charbonnière**



Distribution
Présent partout en France. Espèce sédentaire.

Morphologie
Passereau de 13 à 15 cm, pour une envergure de 23 à 26 cm et un poids de 14 à 22 g. Le mâle a la tête plutôt noire avec les joues et les couvertures auriculaires blanches. La nuque est d'un noir bleuâtre luisant et présente une tache centrale blanchâtre à sa base. Le manteau est jaune verdâtre devenant plus vert en bas, tout comme le haut du dos. Le bas du dos est d'un bleu-gris pâle, teinté de vert sur le croupion. La queue est bleu-gris avec les vexilles internes noirâtres et les rectrices externes largement terminées de blanc. Le dessus des ailes est bleu-grisâtre et présente une nette barre alaire blanche. Le ventre est jaune. Le menton et la gorge sont noirs, et une ligne noire sépare en deux la poitrine et l'abdomen. La femelle est semblable au mâle, à peine un peu plus terne. Le bec est pointu et noir. Les yeux sont brun foncé. Les pattes et les doigts sont gris-bleuâtre clair. Le juvénile ressemble aux adultes mais son plumage est plus terne avec des zones brunâtres sur la tête et la ligne ventrale très étroite.

Phénologie et comportement
La mésange charbonnière niche dans des trous dans les arbres, des creux, des crevasses dans des murs, des tunnels, des trous dans les rochers, mais aussi dans des nichoirs, des boîtes à lettres et des conduites ou tuyaux. La femelle construit le nid en ajoutant beaucoup de matériaux tels que la mousse, la laine, les poils et les plumes. Le nid est situé depuis le plus bas niveau jusqu'à 6 mètres au-dessus du sol. Elle pond 6 à 8 oeufs blancs, tachetés de façon éparse de points rougeâtres. L'incubation dure environ 13 à 16 jours, assurée par la femelle. Le mâle la nourrit au nid. Les poussins naissent nidicoles, couverts partiellement de long duvet gris sur la tête et le dos. Ils sont nourris par les deux parents, surtout avec des chenilles. Ils grandissent assez lentement, ouvrant les yeux à seulement neuf jours. Les jeunes quittent le nid à l'âge de 18 à 24 jours. Les deux parents les nourrissent encore pendant 15 à 25 jours après leur envol. Cette espèce produit deux couvées par saison. La mésange charbonnière se nourrit d'invertébrés au printemps et à l'été, mais aussi de graines et de fruits en automne et à l'hiver. Elle fréquente les mangeoires quand la nourriture se fait plus rare.



Habitat
La Mésange charbonnière fréquente les forêts et les lisières, ainsi que les clairières dans les forêts plus épaisses, mais également les vergers, les haies, les parcs et les jardins, les lisières des champs cultivés et elle vit près des humains en ville comme à la campagne.

Vulnérabilité : non menacée
Liste rouge Monde : LC
Liste rouge Europe : LC
Liste rouge France : LC
Liste rouge Rhône Alpes : LC

Statut : Espèce protégée et réglementée
International : Convention de Berne : Annexe II
Communautaire : -
National : Oiseaux protégés : Article 3

Menaces locales
Les populations de mésanges charbonnières ont augmenté depuis 1960. L'espèce est localement commune ou abondante selon les régions où elle vit. Ses populations sont en augmentation en France. Elle ne semble pas menacée.

Répartition sur site et enjeux
La Mésange charbonnière a été contactée au niveau de la Chênaie du site. Deux couples sont nicheurs certain. Commune, elle ne semble actuellement pas menacée.

Enjeu local de conservation **FORT**

CHORDATA- AVES	PASSERIFORMES – SAXICOLIDAE	
	<i>Phoenicurus ochruros</i> S. G. Gmelin, 1774 - Rougequeue noir	
		Distribution Présent partout en France
		Morphologie Petit passereau de 14 cm, pour une envergure de 23 à 26 cm et un poids de 14 à 20 g. Son plumage est gris-noirâtre, avec une queue et un croupion rouges, et des bandes blanches sur les ailes. La face, le front et la poitrine sont plus noirs que le reste du corps. Son bec est pointu et noir. La femelle est plus claire, avec un plumage brun-gris cendré plutôt uniforme, sans roux et la poitrine striée de foncé.
	Phénologie et comportement Le Rougequeue noir se nourrit d'insectes, de mollusques, d'araignées, de vers, et de baies diverses. La femelle construit son nid dans une cavité obscure et abrité réutilisée chaque année, avec des brindilles sèches, des feuilles et de la mousse. L'intérieur est garni avec des plumes et des poils. La femelle pond deux fois par an entre 4 et 6 œufs, couvés pendant 13 jours. Les poussins sont nourris d'insectes et de chenilles par leurs deux parents pendant 20 jours. Ils seront capables de voler à l'âge de 35 jours.	
	Répartition France 	Habitat Milieux rocheux et rocailleux, pentes, éboulis, falaises, etc. Montagnard à la base, il étend aujourd'hui son aire de répartition jusqu'aux villes de basses altitudes. Du niveau de la mer jusqu'à 2500m d'altitude.
		Vulnérabilité : non menacée Liste rouge Monde : LC Liste rouge France : LC Liste rouge Rhône Alpes : LC
		Statut : Espèce protégée et réglementée International : Convention de Berne : Annexe II Communautaire : - National : Oiseaux protégés : Article 3
	Menaces locales En milieux urbains, les ravalements de façades et la rénovation des habitats sont une des menaces qui pèsent sur cette espèce pour la nidification.	
	Répartition sur site et enjeux Un couple nicheur a été observé sur le site, au niveau des bâtiments du site. Commun, il reste tout de même menacé par la rénovation des bâtiments.	
Enjeu local de conservation	FORT	

CHORDATA- AVES	PASSÉRIFORMES - SYLVIIDÉS	
	<i>Phylloscopus trochilus</i> Linnaeus, 1758 – Pouillot fitis	
		Distribution Le Pouillot fitis occupe la quasi-totalité du territoire Français.
		Morphologie De la taille d'une Mésange bleue, plutôt élancé, de teinte générale vert-olive (dessus) et blanchâtre (dessous), le Pouillot fitis présente peu de marques distinctives, si ce n'est un sourcil, blanc ou jaunâtre, assez marqué. Il a souvent la gorge et la poitrine lavées de jaune. Les juvéniles ressemblent aux adultes mais sont tous très jaunes en dessous.
	Phénologie et comportement Le Pouillot fitis est présent en France pendant la saison de reproduction et en migration. En Camargue, où l'espèce ne niche pas, la migration postnuptiale s'étend de fin juillet à début octobre. La nidification du Pouillot fitis est assez discrète. En mai-juin, la femelle construit, en quelques jours, un nid globuleux. La ponte a lieu à partir de mi-mai et est constituée de dix-sept œufs en moyenne. Normalement, le Pouillot fitis n'a qu'une ponte paran, des pontes de remplacement peuvent être observées.	
	Répartition France 	Habitat Le Pouillot fitis se reproduit dans les milieux buissonnants de toute nature. Il est abondant dans les milieux frais, voire humides. Parmi ses milieux de prédilection, signalons les jeunes plantations, feuillues ou résineuses, avant débroussaillage.
		Vulnérabilité : non menacée Liste rouge Monde : LC Liste rouge Europe : LC Liste rouge France : NT Liste rouge Rhône-Alpes : NT
		Statut : Espèce protégée et réglementée National : Oiseaux protégés : Article 3
	Menaces locales Le Pouillot fitis n'est pas une espèce menacée mais ce sont des dizaines de milliers de couples nicheurs qui disparaissent de France chaque année. La croissance de l'urbanisation et de la circulation routière sont sans doute des facteurs d'importance.	
	Répartition sur site et enjeux Le Pouillot fitis a été contacté au niveau des lisières des boisements clairs du site, dans les fourrés. Il est nicheur certain. Commun, il semble tout de même en déclin même si aucune menace spécifique n'a été relevée.	
Enjeu local de conservation	FORT	

PASSERIFORMES - SITTIDAE

***Sitta europaea* Linnaeus, 1758 - Sittelle torchepot**



Distribution
Présent partout en Franc sauf en Corse.

Morphologie
Passereau de 14 cm et un poids de 17 à 28 g. Le mâle a le dos, les ailes et la queue, bleu-gris. Le ventre est blanc chamoisé avec les flancs et le bas ventre de couleur fauve. Le front et la calotte sont bleu-gris avec une rayure oculaire noire très nette qui part de la base de la mandibule supérieure, passe en travers de l'œil, et s'étend jusque sur les côtés de la nuque. Les joues et le menton sont blanchâtres. Les côtés du cou sont blanc-chamoisé, comme le dessous. Le bec fort est gris foncé avec la base de la mandibule inférieure bleuâtre clair. Les yeux sont brun foncé. Les pattes et les doigts sont brun jaunâtre, bruns ou gris foncé. La femelle est très semblable mais plus terne, légèrement plus claire que le mâle sur le dessus, avec une rayure oculaire plus brune et des parties inférieures plutôt blanches. Le juvénile ressemble à la femelle adulte en plus terne.

Phénologie et comportement
La Sittelle torchepot est capable de parcourir les troncs d'arbres et les branches dans un sens ou dans l'autre, même avec la tête en bas. Elle bouge obliquement, se suspendant grâce à la patte supérieure, et se propulsant avec l'autre. Elle n'utilise pas la queue comme les pics, mais ses longues griffes. Pour se nourrir d'un gland ou d'une noisette, elle l'emporte sur une branche où elle la cale dans une crevasse de l'écorce, et elle la taillade pour l'ouvrir avec de vigoureux et bruyants coups de bec. Elle fréquente aussi les mangeoires où elle se montre très agressive, chassant les autres oiseaux. Elle est très active et agile. Elle niche d'avril à mai dans des trous ou des crevasses, mais ne creuse pas elle-même (souvent dans une ancienne loge de pic). Elle réduit l'entrée en construisant un dur mur de boue séchée autour du trou jusqu'à ce qu'il ait la bonne taille. L'intérieur du nid est tapissé de morceaux de copeaux d'écorce, d'herbes, de poils et de plumes. La femelle dépose 6 à 8 œufs blancs, tachetés de brun. L'incubation dure environ 13 à 18 jours. Ils sont nourris par les deux parents, principalement avec des insectes. Ils quittent le nid au bout de 23 à 26 jours après la naissance. La sittelle torchepot se nourrit principalement d'insectes, de graines et de noisettes ou glands. Elle consomme parfois de la sève et des bourgeons de fleurs, et fréquente les mangeoires en hiver.



Habitat
La Sittelle torchepot fréquente les zones boisées de feuillus ou mixtes, les parcs et les jardins. Elle a besoin de grands et vieux arbres avec une canopée pour se nourrir et des sites pour nidifier, depuis le niveau de la mer jusqu'à 2 000 mètres d'altitude.

Vulnérabilité : non menacée
Liste rouge monde : LC
Liste rouge France : LC
Liste rouge Rhône Alpes : LC

Statut : Espèce protégée et réglementée
International : Convention de Berne : Annexe II
Communautaire : -
National : Oiseaux protégés : Article 3

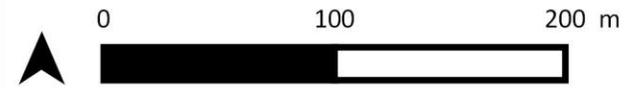
Menaces locales
La Sittelle torchepot est un oiseau commun et largement répandu, mais elle a besoin de grands arbres. La fragmentation des forêts et sa destruction dans certaines parties de la distribution cause des déclin locaux. Ses populations tendent à augmenter en France.

Répartition sur site et enjeux
La Sittelle torchepot a été contacté au niveau de la Chênaie du site. Elle est nicheuse certaine. Commune, elle reste tout de même menacée par la disparition des vieux arbres lui offrant les sites nécessaires pour nidifier.

Enjeu local de conservation **FORT**



 **Localisation des oiseaux à enjeux**
DATE: 08/2018 SOURCE: MDP, Alp'Pages N° AFFAIRE: 20181389



3.3.1.1.3. Espèces potentielles

Nom scientifique Nom français	DOI	PN	Liste rouge		Liste rouge R-A		Sensibilité de l'espèce	Cortège	Nidification potentielle sur le site	Sensibilité sur le site
			Europe	Europe	Sed	Hiv				
<i>Coccothraustes coccothraustes</i> Linnaeus, 1758 Grosbec casse-noyaux		X		LC	LC	LC	FORTE	forêts, boqueteaux, parcs	Oui	MODERE
<i>Columba livia</i> Gmelin, 1789 Pigeon biset			LC	DO			FORTE	bâtiments, champs	Non	FAIBLE
<i>Delichon urbicum</i> Linnaeus, 1758 Hirondelle de fenêtre		X	LC	NT	VU	NA	TRES FORTE	régions rurales, rochers	Oui	FORTE
<i>Dendrocopos minor</i> Linnaeus, 1758 Pic épeichette		X	LC	VU	LC	LC	TRES FORTE	régions boisées, parcs et vergers	Oui	MODERE
<i>Fringilla coelebs</i> Linnaeus, 1758 Pinson des arbres		X	LC	LC	LC	LC	FORTE	tous milieux avec des arbres	Oui	MODERE
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758 Hirondelle rustique		X	LC	NT	EN	NA	TRES FORTE	régions rurales et suburbaines	Oui	FORTE
<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758 Pie-grièche écorcheur	X	X	LC	NT	LC		TRES FORTE	buissons, haies, broussailles	Non	FAIBLE
<i>Luscinia megarhynchos</i> C. L. Brehm, 1831 Rossignol philomèle		X	LC	LC	LC	LC	FORTE	bois et champs	Oui	MODERE
<i>Motacilla alba</i> Linnaeus, 1758 Bergeronnette grise		X	LC	LC	LC	LC	FORTE	régions habitées et maisons	Oui	MODERE
<i>Muscicapa striata</i> Pallas, 1764 Gobemouche gris		X	LC	NT	NT		FORTE	jardins, parcs, lisières des bois	Oui	MODERE
<i>Oriolus oriolus</i> Linnaeus, 1758 Loriot d'Europe		X	LC	LC	LC		FORTE	bois, parcs, vergers	Oui	MODERE
<i>Parus caeruleus</i> Linnaeus, 1758 Mésange bleue		X	LC	LC	LC		FORTE	bois, jardins, parcs, roseaux	Oui	MODERE
<i>Passer domesticus</i> Linnaeus, 1758 Moineau domestique		X	LC	LC	NT		FORTE	habitations	Oui	MODERE
<i>Passer montanus</i> Linnaeus, 1758 Moineau friquet		X	LC	EN	VU		TRES FORTE	campagne, habitations	Oui	FORTE
<i>Phoenicurus phoenicurus</i> Linnaeus, 1758 Rougequeue à front blanc		X	LC	LC	LC		FORTE	bois, parcs, vergers, jardins	Oui	MODERE

<i>Phylloscopus bonelli Vieillot, 1819</i> Pouillot de Bonelli	X	LC	LC	LC		FORTE	broussailles, taillis	Oui	MODERE
<i>Phylloscopus collybita Vieillot, 1887</i> Pouillot véloce	X	LC	LC	LC	LC	FORTE	Boisement de tous types	Oui	MODERE
<i>Poecile palustris Linnaeus, 1758</i> Mésange nonnette	X	LC	LC	LC	LC	FORTE	bois, marais, haies	Oui	MODERE
<i>Prunella modularis Linnaeus, 1758</i> Accenteur mouchet	X	LC	LC	LC	LC	FORTE	buissons, taillis	Oui	MODERE
<i>Saxicola torquatus Linnaeus, 1766</i> Tarier pâtre	X		NT	LC	LC	FORTE	lieux découverts, végétation basse de buissons	Non	FAIBLE
<i>Serinus serinus Linnaeus, 1766</i> Serin cini	X	LC	VU	LC	LC	FORTE	parcs, jardins, boisements clairs	Oui	MODERE
<i>Streptopelia turtur Linnaeus, 1758</i> Tourterelle des bois		VU	VU	NT		FORTE	régions ouvertes, bois, haies	Non	FAIBLE
<i>Strix aluco Linnaeus, 1758</i> Chouette hulotte	X	LC	LC	LC	LC	FORTE	bois, parcs, jardins	Oui	MODERE
<i>Sylvia borin Boddaert, 1783</i> Fauvette des jardins	X	LC	NT	LC		FORTE	sous-bois, taillis, haies, parc et jardins	Oui	MODERE
<i>Sylvia communis Latham, 1787</i> Fauvette grisette	X	LC	LC	NT		FORTE	Lieux ouverts	Oui	MODERE
<i>Sylvia melanocephala Gmelin, 1789</i> Fauvette mélanocéphale	X	LC	NT	LC		FORTE	maquis, sous-bois, fourrés denses, parcs et jardins	Oui	MODERE
<i>Troglodytes troglodytes Linnaeus, 1758</i> Troglodyte mignon	X	LC	LC	LC		FORTE	bord des cours d'eau dans les bois, jardins, rochers	Oui	MODERE
<i>Tyto alba Scopoli, 1769</i> Chouette effraie	X	LC	LC	VU	LC	TRES FORTE	bâtiments, parcs	Non	FAIBLE
<i>Upupa epops Linnaeus, 1758</i> Huppe fasciée	X	LC	LC	EN	NA	TRES FORTE	lisières de bois, vergers, parcs, sites ouverts et champs	Non	FAIBLE

Légende : Annexe I de la Directive Oiseaux : Espèces ayant permis la désignation des Zone de Protection Spéciale (ZPS) qui bénéficient de mesures de protection spéciales de leur habitat en raison de leur risque de disparition, de leur vulnérabilité à certaines modifications de leur habitat et de leur niveau de rareté Protection nationale : Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection - Liste Rouge : Liste Rouge Monde (UICN, 2014) ; Liste Rouge France (UICN France, 2008) ; Liste Rouge PACA : Sed. Espèces sédentaire ou nicheuses, Hiv. Espèces hivernantes - RE : Disparu de la région, CR : En grave danger (très rare), EN : En danger (rare), VU : Vulnérable (effectifs en déclin), NT : Quasi menacé, LC : Faiblement menacé, NE : Non évalué

Sur les 39 espèces sensibles supplémentaires, 32 peuvent potentiellement être présentes sur le site. Ce sont des espèces relativement communes, et peu ou pas menacées localement, qui fréquentent principalement les milieux boisés ou semi-ouverts. Leurs sensibilités sont donc qualifiées de modérées sur le site.

Cependant 4 espèces présentent des enjeux plus importants sur le site, du fait de leurs sensibilités intrinsèques notables : le Pipit rousseline, l’Hirondelle de fenêtre, l’Hirondelle rustique, et le Moineau friquet. Bien que non contactées lors des prospections 2018, les bâtiments et fourrés du site leur sont favorables, d’où des enjeux qualifiés de forts sur le site

3.3.1.1.4. Bilan des sensibilités des Oiseaux

Le tableau suivant présente les espèces sensibles d’Oiseaux et l’analyse des enjeux sur le site en fonction de l’utilisation des habitats présents.

Nom scientifique Nom vernaculaire	Sensibilité de l'espèce	Habitats présents					Etat de conservation		Menaces principales Sensibilité / menace sur le site	Sensibilité au regard du site
		Boisements de feuillus	Pelouses	Zones humides	Zones rudérales	Zones urbanisées	Espèce	Habitat		
Espèces présentes										
<i>Carduelis carduelis</i> Linnaeus, 1758 Chardonneret élégant	TRES FORTE	R-E-C					+	+	Non menacé	FORTE
<i>Carduelis chloris</i> Linnaeus, 1758 Verdier d'Europe	TRES FORTE	R-E-C					+	+	Non menacé	FORTE
<i>Emberiza cirlus</i> Linnaeus, 1758 Bruant zizi	FORTE	h-R-E-C	E-C				++	+	Modification pratiques agricoles	FORTE
<i>Erithacus rubecula</i> Linnaeus, 1758 Rougegorge familier	FORTE	h-R-E-C	E-C		E-C	E-C	++	+	Non menacé	FORTE
<i>Hippolais polyglotta</i> Vieillot, 1817 Hypolaïs polyglotte	FORTE	R-E-C	R-E-C				++	+	Non menacé	FORTE
<i>Parus major</i> Linnaeus, 1758 Mésange charbonnière	FORTE	h-R-E-C	e-c				++	+	Non menacé	FORTE
<i>Phoenicurus ochruros</i> S. G. Gmelin, 1774 Rougequeue noir	FORTE	e-c	E-C				++	+	Rénovation des bâtiments	FORTE

<i>Phylloscopus trochilus</i> Linnaeus, 1758 Pouillot fitis	FORTE	R-E-C	e-c					+	+	Non menacé	FORTE
<i>Sitta europaea</i> Linnaeus, 1758 Sittelle torchepot	FORTE	R-E-C						++	+	Gestion sylvicole inadaptée	FORTE
Espèces potentielles											
<i>Anthus campestris</i> Linnaeus, 1758 Pipit rousseline	TRES FORTE	r-e-c	r-e-c					--	+	Modification pratiques agricoles	FORTE
<i>Delichon urbicum</i> Linnaeus, 1758 Hirondelle de fenêtre	TRES FORTE		e-c	e-c	e-c		h-r-e-c	-	+	Modification pratiques agricoles	FORTE
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758 Hirondelle rustique	TRES FORTE		e-c	e-c	e-c		h-r-e-c	--	+	Rénovation des bâtiments	FORTE
<i>Passer montanus</i> Linnaeus, 1758 Moineau friquet	TRES FORTE	h-r-e-c	e-c	e-c	e-c		h-r-e-c	-	+	Concurrence avec le Moineau domestique	FORTE

Légende : H ou h : Hivernage certain ou hivernage potentiel - R ou r : Reproduction - E ou e : Estivage certain ou estivage potentiel - C ou c : territoire de chasse ou chasse occasionnelle - M : migration - T : transit ; Enjeux : extrêmement forts, très forts, forts, modérés, faibles; Etat de conservation : ++ : Très bon, + : Bon, - : Dégradé, --: Mauvais

Parmi les 25 espèces d'Oiseaux contactées, 9 espèces sensibles sont nicheuses : le Chardonneret élégant, le Verdier d'Europe, le Bruant zizi, le Rougegorge familier, l'Hypolaïs polyglotte, la Mésange charbonnière, le Rougequeue noir, le Pouillot fitis, et la Sittelle torchepot. Elles utilisent les habitats du site pour réaliser tout ou une partie de leur cycle biologique (zone d'hivernage et/ou d'estivage, de reproduction et de chasse). Leurs enjeux sur le site sont qualifiés de forts à très forts.

Concernant les espèces supplémentaires citées dans la bibliographie, l'analyse des potentialités en fonction des habitats présents sur le site et des exigences propres à chaque espèce fait ressortir 4 espèces sensibles des bâtiments ou bois clairs. La reproduction et l'hivernage sont des phases sensibles du cycle biologique des espèces. La destruction des habitats dans le cadre du projet devra intégrer leur utilisation par ces espèces protégées, et de leurs habitats (également protégés), par la mise en place de mesures dédiées (Éviter et Réduire) qui devront « annuler » les effets négatifs du projet.

3.3.1.2. Reptiles et amphibiens

3.3.1.2.1. Espèces présentes

Un reptile a été contacté sur le site, mais aucun amphibien. Il est présenté dans le tableau suivant.

Nom scientifique Nom français	PN	PN	Liste rouge				Sensibilité de l'espèce	Habitats d'espèce	
			Monde	Europe	France	Rhône Alpes		Hivernage	Reproduction
<i>Podarcis muralis Laurenti, 1768</i> Lézard des murailles	An IV	X	LC	LC	LC	LC	FORTE	Zones rocailleuses	

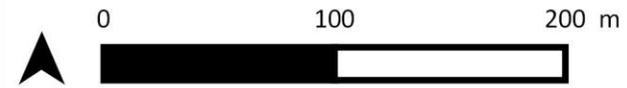
Légende : Annexe II de la Directive Habitat : Espèces ayant permis la désignation des Zone de Spéciale de Conservation (ZSC) qui bénéficient de mesures de protection spéciales de leur habitat en raison de leur risque de disparition, de leur vulnérabilité à certaines modifications de leur habitat et de leur niveau de rareté – Protection nationale : Arrêté du 19 novembre 2007 fixant les liste des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection - Liste Rouge : Liste Rouge Monde (UICN, 2012) ; Liste Rouge France (UICN France, 2009) ; - RE : Disparu de la région, CR : En grave danger (très rare), EN : En danger (rare), VU : Vulnérable (effectifs en déclin), NT : Quasi menacé, LC : Moins concerné, NE : Non évalué

3.3.1.2.2. Espèces à enjeux

CHORDATA - REPTILIA	SQUAMATA	
	Podarcis muralis Laurenti, 1768 – Lézard des murailles	
		<p>Distribution Présent partout en France.</p>
		<p>Morphologie Le lézard des murailles mesure une quinzaine de centimètre. Il possède une grande variété de motif. Le mâle présente des couleurs allant de marron à vert alors que la femelle est généralement unie dans les tons marron ventrale est claire.</p>
	<p>Phénologie et comportement Il se nourrit de petits invertébrés, insectes ou araignées. Il est peu agressif, et lorsqu'il se sent menacé, il peut détacher sa queue pour faire diversion et s'enfuir (autotomie). Elle repousse ensuite, dépourvue d'écaille. La saison de reproduction commence à la sortie de l'hibernation, entre mars et juin selon les régions. La femelle pond entre 2 et 10 œufs dans une fissure de pierre ou de mur, ou encore dans un trou creusé. Après 6 à 11 semaines les œufs éclosent. La maturité sexuelle arrive à un an.</p>	
	<p>Répartition France</p> 	<p>Habitat Il vit dans les milieux ensoleillés et pierreux. On le retrouve sur les murs des habitations jusqu'en milieu urbain, dans des pierriers etc. ...</p>
	<p>Vulnérabilité : non menacée Liste rouge Monde : LC Liste rouge Europe : LC Liste rouge France : LC Liste rouge Rhône-Alpes : LC</p>	
<p>Statut : Espèce réglementée Communautaire : Directive Habitats-Faune-Flore : Annexe IV International : Convention de Berne : Annexe II Nationale : Amphibiens et reptiles Protégés : Article 2</p>		
<p>Menaces locales Cette espèce ne semble pas menacée localement.</p>		
<p>Répartition sur site et enjeux Plusieurs individus ont été contactés au niveau des zones rudérales et zones urbanisés du site. Commune et largement répandue, c'est une espèce protégée qui ne semble pas menacée.</p>		
<p>Enjeu local de conservation</p>		
FORT		



 **Localisation des reptiles à enjeux**
DATE: 08/2018 SOURCE: MDP, Alp'Pages N° AFFAIRE: 20181389



3.3.1.2.3. Espèces potentielles

D'après la bibliographie, un certain nombre d'espèces sensibles supplémentaires, pouvant potentiellement être observées sur le site, sont citées sur le territoire communal de Bourg-Lès-Valence, espèces recherchées et non contactées lors des prospections 2018. Elles sont présentées dans le tableau suivant.

L'ensemble des espèces protégées et ou listées sur les listes rouges (nationale et régionale) relevées dans la bibliographie ont été recherchée par des inventaires ciblés sur les périodes de développement optimums de chaque espèce et sur les habitats potentiellement favorables à leur développement. Elles ne sont pas présentes sur la zone d'étude.

Nom scientifique Nom français	PN	PN	Liste rouge				Sensibilité de l'espèce	Hivernage	Habitats d'espèce		Sensibilité sur le site
			Mond e	Europ e	Franc e	Rhôn e Alpes			Reproduction		
Reptiles											
<i>Hierophis viridiflavus</i> Lacepède, 1789 Couleuvre verte et jaune	An IV	X	LC	LC	LC	LC	FORTE		Présents Tous les types de milieux		FORTE
<i>Lacerta bilineata</i> Daudin, 1802 Lézard vert	An IV	X	LC	LC	LC	LC	FORTE		Présents Lisières de bois et prairies denses		FORTE
<i>Tarentola mauritanica</i> Linnaeus, 1758 Tarente de Maurétanie		X	LC	LC	LC	NA	FORTE		Présents, peu favorables Rocailles et arbres sur terrain agricoles en plaine, habitations		MODERE
Amphibiens											
<i>Alytes obstetricans</i> Laurenti, 1768 Alyte accoucheur	An IV	X	LC	LC	LC	LC	FORTE	Non présents Terriers ou caves humides	Non présents Carrières, fontaines, mares, dunaires		FAIBLE
<i>Bufo spinosus</i> Daudin, 1803 Crapaud épineux		X	LC	LC	LC	LC	FORTE	Présents Forêts	Présents, peu favorables Etangs forestiers		MODERE
<i>Bufo calamita</i> Laurenti, 1768 Crapaud calamite	An IV	X	LC	LC	LC	NT	FORTE	Non présents Habitats sablonneux et ensoleillés, carrières	Non présents Points d'eau peu profonds sans prédateurs		FAIBLE
<i>Lissotriton helveticus</i> Razoumowsky, 1789 Triton palmé		X	LC	LC	LC	LC	FORTE	Non présents Régions boisées humides	Présents, peu favorables Plans d'eau		MODERE
<i>Pelodytes punctatus</i> Daudin, 1803 Pélodyte ponctué		X	LC	LC	LC		FORTE	Présents, peu favorables Tous types d'habitats à caches sous rochers ou terre	Non présents Eaux temporaires ou non végétalisées, carrières		FAIBLE
<i>Pelophylax ridibundus</i> Pallas, 1771 Grenouille rieuse		X	LC		LC	DD	FORTE	Présents Forêts de feuillus de plaine	Présents, peu favorables Rivières et plans d'eau		MODERE

Légende : Annexe II de la Directive Habitat : Espèces ayant permis la désignation des Zone de Spéciale de Conservation (ZSC) qui bénéficient de mesures de protection spéciales de leur habitat en raison de leur risque de disparition, de leur vulnérabilité à certaines modifications de leur habitat et de leur niveau de rareté - Protection nationale : Arrêté du 19 novembre 2007 fixant les liste des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection - Liste Rouge : Liste Rouge Monde (UICN, 2012) ; Liste Rouge France (UICN France, 2009) ; - RE : Disparu de la région, CR : En grave danger (très rare), EN : En danger (rare), VU : Vulnérable (effectifs en déclin), NT : Quasi menacé, LC : Moins concerné, NE : Non évalué

Sur les 9 espèces sensibles supplémentaires, 6 peuvent potentiellement être présentes, dont deux présentant des enjeux qualifiés de forts sur le site. Il s'agit du Lézard vert et de la Couleuvre verte et jaune, deux reptiles que l'on retrouve fréquemment dans les milieux végétalisés des zones urbaines et péri-urbaines. Les autres sont globalement des amphibiens communs qui peuvent fréquenter les zones humides du site, et un reptile des façades de maison, commun également. Leurs enjeux sont qualifiés de modérés.

3.3.1.2.4. Bilan des sensibilités des reptiles et amphibiens

Le tableau suivant présente les espèces sensibles de Reptiles et d'Amphibiens et l'analyse des enjeux sur le site en fonction de l'utilisation des habitats présents.

Nom scientifique Nom vernaculaire	Sensibilité de l'espèce	Habitats présents					Etat de conservation		Menaces principales Sensibilité / menace sur le site	Sensibilité au regard du site
		Boisements de feuillus	Pelouses	Zones humides	Zones rudérales	Zones urbanisées	Espèce	Habitat		
Espèces présentes										
<i>Podarcis muralis</i> Laurenti, 1768 Lézard des murailles	FORTE		h-r-e-c		h-R-E-C	h-R-E-C	++	+	Non menacé	FORTE
Espèces potentielles										
<i>Hierophis viridiflavus</i> Lacepède, 1789 Couleuvre verte et jaune	FORTE	r-e-c	e-c	h-r-e-c	h-r-e-c	-	+	+	Destruction de l'habitat	FORTE
<i>Lacerta bilineata</i> Daudin, 1802 Lézard vert	FORTE		h-r-e-c		e-c	-	+	+	Destruction de l'habitat	FORTE

Légende : H ou h : Hivernage certain ou hivernage potentiel - R ou r : Reproduction - E ou e : Estivage certain ou estivage potentiel - C ou c : territoire de chasse ou chasse occasionnelle - M : migration - T : transit ; Enjeux : extrêmement forts, très forts, forts, modérés, faibles; Etat de conservation : ++ : Très bon, + : Bon, - : Dégradé, --: Mauvais

Un reptile a été observé sur le site, le Lézard des murailles, qui présente des sensibilités qualifiées de fortes sur le site. Cependant aucun amphibien n’a été relevé, malgré la présence de zones humides globalement favorables.

D’après la bibliographie, d’autres espèces sont susceptibles d’être présentes. Après analyse des potentialités en fonctions des habitats présents et des exigences propres à chaque espèce, seules deux espèces de reptiles discrets présentent des enjeux forts sur le site. Les amphibiens potentiels sont quant à eux communs et facilement observables, ils auraient donc été relevés lors des prospections 2018. Il est donc moins probable qu’ils fréquentent le site, d’où des sensibilités modérés.

3.3.1.3. Insectes et arachnides

3.3.1.3.1. Espèces présentes

19 invertébrés ont été contactés sur le site, aucun de présentant de sensibilités intrinsèques notables. Ils sont présentés dans le tableau suivant.

Nom scientifique Nom vernaculaire	DH	PN	Liste Rouge			Sensibilité de l'espèce	Habitats
			Monde	France	RA		
Diptères							
<i>Bombylius medius</i> Linnaeus, 1758 Bombyl moyen						FAIBLE	Lieux ensoleillés et fleuris
Hyménoptères							
<i>Bombus lapidarius</i> Linnaeus, 1758 Bourdon à queue rousse						FAIBLE	Prairies et champs fleuris
<i>Bombus terrestris</i> Linnaeus, 1758 Bourdon terrestre						FAIBLE	Tous les milieux
<i>Vespa crabro</i> Linnaeus, 1758 Frelon commun						FAIBLE	Tous les milieux
<i>Vespa vulgaris</i> Linnaeus, 1758 Guêpe commune						FAIBLE	Tous les milieux
<i>Xylocopa violacea</i> Linnaeus, 1758 Abeille charpentière						FAIBLE	Lieux herbus à Légumineuses
Lépidoptères							
<i>Colias crocea</i> Geoffroy in Fourcroy, 1785 Souci			LC	LC		FAIBLE	Friches fleuries à Trifolium sp.
<i>Macroglossum stellatarum</i> Linnaeus, 1758 Moro sphinx				LC		FAIBLE	Prés, buissons et jardins à Galium sp.
<i>Pieris rapae</i> Linnaeus, 1758 Piéride de la Rave				LC		FAIBLE	Tous milieux à Brassicacées
<i>Polyommatus icarus</i> Rottemburg, 1775 Argus bleu				LC		FAIBLE	Tous milieux à Fabacées
Odonates							
<i>Anax imperator</i> Leach, 1815 Anax empereur			LC	LC	LC	FAIBLE	Eaux stagnantes à végétation importante
<i>Chalcolestes viridis</i> Vander Linden, 1825 Leste vert			LC	LC	LC	FAIBLE	Zones humides- Ponte sur saule ou

							bouleau
<i>Coenagrion puella</i> Linnaeus, 1758 Agrion jouvencelle			LC	LC	LC	FAIBLE	Mares et ruisseaux à faible débit
<i>Cordulegaster boltonii</i> Donovan, 1807 Cordulégastre annelé			LC	LC		FAIBLE	Torrents, ruisseaux, petites rivières à eau claire, souvent en forêt
<i>Orthetrum coerulescens</i> Fabricius, 1798 Orthétrum bleissant			LC	LC	LC	FAIBLE	Eaux riches en végétation
Mollusques							
<i>Helix pomatia</i> Linnaeus, 1758 Escargot de Bourgogne	An V		LC	LC	LC	FAIBLE	Forêts et habitats ouverts, jardins, vignobles
<i>Zebrina detrita</i> O.F. Müller, 1774 Bulime zébré						FAIBLE	Milieus secs et ensoleillés calcaires, jusqu'à 1600 m
Orthoptères							
<i>Oedaleus decorus</i> Germar, 1825 Oedipode soufrée			LC			FAIBLE	Stations pierreuse et rocailleuses à végétation clairsemée
<i>Oedipoda caerulescens</i> Linnaeus, 1758 OEdipode turquoise						FAIBLE	Prairies xéro-thermophiles

Légende : Annexe II de la Directive Habitat : Espèces ayant permis la désignation des Zone de Spéciale de Conservation (ZSC) qui bénéficient de mesures de protection spéciales de leur habitat en raison de leur risque de disparition, de leur vulnérabilité à certaines modifications de leur habitat et de leur niveau de rareté - Protection nationale : Arrêté du 23 avril 2007 fixant les listes des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection - Liste Rouge : Liste Rouge Monde (UICN, 2012) ; Liste Rouge France (UICN France, 2012) ; RE : Disparu de la région, CR : En grave danger (très rare), EN : En danger (rare), VU : Vulnérable (effectifs en déclin), NT : Quasi menacé, LC : Moins concerné, NE : Non évalué

3.3.1.3.2. Espèces potentielles

D'après la bibliographie, une espèce sensible est citée sur le territoire communal de Bourg-Lès-Valence, espèce non contactée lors des prospections 2018. Après analyse des sensibilités en fonction des habitats et de ses exigences propres, elle présente des enjeux forts sur le site. Il s'agit de l'Aeshne isocèle, espèce sensible fréquentant les zones humides avec Roseaux, habitats présents.

L'ensemble des espèces protégées et ou listées sur les listes rouges (nationale et régionale) relevées dans la bibliographie ont été recherchée par des inventaires ciblés sur les périodes de développement optimums de chaque espèce et sur les habitats potentiellement favorables à leur développement. Elles ne sont pas présentes sur la zone de projet

Nom scientifique Nom vernaculaire	DH	PN	Liste Rouge			Sensibilité de l'espèce	Habitats	Sensibilité de l'espèce
			Monde	France	RA			
Diptères								
<i>Aeshna isocèles</i> O.F. Müller, 1767 Aechne isocèle			LC	LC	VU	FORTE	Présents - Eaux stagnantes végétalisées, souvent roselières	FORTE

Légende : Annexe II de la Directive Habitat : Espèces ayant permis la désignation des Zone de Spéciale de Conservation (ZSC) qui bénéficient de mesures de protection spéciales de leur habitat en raison de leur risque de disparition, de leur vulnérabilité à certaines modifications de leur habitat et de leur niveau de rareté – Protection nationale : Arrêté du 23 avril 2007 fixant les listes des insectes

protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection - Liste Rouge : Liste Rouge Monde (UICN, 2012) ; Liste Rouge France (UICN France, 2012) ; RE : Disparu de la région, CR : En grave danger (très rare), EN : En danger (rare), VU : Vulnérable (effectifs en déclin), NT : Quasi menacé, LC : Moins concerné, NE : Non évalué

3.3.1.3.3. Bilan des sensibilités des invertébrés

Sur les 19 espèces contactées, aucune ne présente de sensibilités intrinsèques importantes.

Concernant les espèces supplémentaires citées dans la bibliographie, après analyse des potentialités en fonction des habitats du site et des exigences propres à chacune, une espèce, l'Aeschne isocèle, présente des enjeux qualifiés de forts.

3.3.2. Synthèse des enjeux

Les inventaires ont été réalisés de d'Avril à Juillet 2018.

Les habitats naturels du site sont typiques des milieux de plaine, sur alluvions. Aucun des habitats n'est un habitat communautaire. Sur le site, les enjeux de conservation des habitats sont qualifiés de faibles, sauf pour les zones humides à roseaux qui présentent des enjeux qualifiés de modérés.

126 espèces végétales ont été relevées, mais aucune n'est protégée. Une espèce rare a cependant été contactée, le Silène de nuit, qui présente des enjeux locaux qualifiés de forts. Les espèces réglementées sont quant à elles communes et dans un bon état de conservation. Leurs enjeux sont qualifiés de faibles.

Concernant les espèces sensibles supplémentaires, deux espèces peuvent potentiellement être présentes, mais les habitats du site sont dégradés et peu favorables. Parmi elles, une présente des enjeux qualifiés de forts, l'Hyménolobe couché.

Parmi les 5 espèces de mammifères contactées, 3 présentent des enjeux intrinsèques de conservation : le Murin à moustaches, la Pipistrelle de Kuhl et la Pipistrelle pygmée. L'analyse de l'utilisation des habitats du site par ces espèces, en fonction de leurs exigences propres, permet de faire ressortir les deux Pipistrelles comme potentiellement reproductrices à proximité du site. Sur le site les bâtiments ne sont pas favorables et aucune colonie n'a pu être localisée au niveau de deux bâtiments. D'autres espèces sensibles sont citées dans la bibliographie. Cependant, après analyse de leurs potentialités en fonction des habitats présents et des inventaires effectués, seul le Hérisson d'Europe, espèce discrète, présente des enjeux notables.

Parmi les 25 espèces d'Oiseaux contactées, 9 espèces sensibles sont nicheuses : le Chardonneret élégant, le Verdier d'Europe, le Bruant zizi, le Rougegorge familier, l'Hypolaïs polyglotte, la Mésange charbonnière, le Rougequeue noir, le Pouillot fitis, et la Sittelle torchepot. Elles utilisent les habitats du site pour réaliser tout ou une partie de leur cycle biologique (zone d'hivernage et/ou d'estivage, de reproduction et de chasse). Leurs enjeux sur le site sont qualifiés de forts. Concernant les espèces supplémentaires citées dans la bibliographie, l'analyse des potentialités en fonction des habitats présents sur le site et des exigences propres à chaque espèce fait ressortir 4 espèces sensibles des bâtiments ou bois clairs.

Un reptile a été observé sur le site, le Lézard des murailles, qui présente des sensibilités qualifiées de fortes sur le site. Cependant aucun amphibien n'a été relevé, malgré la présence de zones humides globalement favorables. D'après la bibliographie, d'autres espèces sont susceptibles d'être présentes.

Après analyse des potentialités en fonction des habitats présents et des exigences propres à chaque espèce, seules deux espèces de reptiles discrets présentent des enjeux forts sur le site. Les amphibiens potentiels

sont quant à eux communs et facilement observables, ils auraient donc été relevés lors des prospections 2018. Il est donc moins probable qu'ils fréquentent le site, d'où des sensibilités modérés.

Sur les 19 espèces contactées, aucune ne présente de sensibilités intrinsèques importantes. Concernant les espèces supplémentaires citées dans la bibliographie, après analyse des potentialités en fonction des habitats du site et des exigences propres à chacune, une espèce, l'Aesche isocèle, présente des enjeux qualifiés de forts.

La reproduction et l'hivernage sont des phases sensibles du cycle biologique des espèces. La destruction des habitats dans le cadre du projet devra intégrer leur utilisation par ces espèces protégées, et de leurs habitats (également protégés), par la mise en place de mesures dédiées et par la réalisation d'un dossier de demande de dérogation au titre des espèces protégées le cas échéant.

3.3.3. Hiérarchisation des enjeux écologiques

L'objectif de la hiérarchisation des enjeux écologiques est de permettre d'intégrer les espèces sensibles présentes et potentielles (enjeux forts à extrêmement forts) aux habitats dans lesquels ils évoluent afin de déterminer les habitats d'espèces et leurs enjeux. Le tableau suivant reprend ces éléments de hiérarchisation des habitats en fonction des enjeux (les espèces potentielles sont grisées).

Espèces		Habitats présents					
		Chênaie-Charmais	Boisements de Peupliers	Pelouses à Bromes	Phragmitaies	Zones rudérales	Zones urbanisées
Flore	<i>Silene noctiflora L.</i> Silène de nuit	-	fo	fo	-	DV	fo
Mammifères	<i>Pipistrellus kuhlii Kuhl, 1817</i> Pipistrelle de Kuhl	FR	FR	FR	fo	FR	DV
	<i>Pipistrellus pygmaeus Leach, 1825</i> Pipistrelle pygmée	FR	FR	FR	fo	FR	DV
	<i>Erinaceus europaeus Linnaeus, 1758</i> Hérisson d'Europe	fo	FR	DV	-	FR	FR
Oiseaux	<i>Carduelis carduelis Linnaeus, 1758</i> Chardonneret élégant	FR	DV	-	-	FR	-
	<i>Carduelis chloris Linnaeus, 1758</i> Verdier d'Europe	FR	DV	-	-	FR	-
	<i>Emberiza cirlus Linnaeus, 1758</i> Bruant zizi	DV	FR	fo	-	FR	-
	<i>Erithacus rubecula Linnaeus, 1758</i> Rougegorge familier	DV	FR	FR	-	FR	fo

	<i>Hippolais polyglotta Vieillot, 1817</i> Hypolaïs polyglotte	DV	DV	Fo	-	FR	-
	<i>Parus major Linnaeus, 1758</i> Mésange charbonnière	DV	FR	Fo	-	Fo	-
	<i>Phoenicurus ochruros S. G. Gmelin, 1774</i> Rougequeue noir	fo	fo	fo	-	fo	DV
	<i>Phylloscopus trochilus Linnaeus, 1758</i> Pouillot fitis	FR	DV	-	-	fo	
	<i>Sitta europaea Linnaeus, 1758</i> Sittelle torchepot	DV	FR	-	-	-	-
	<i>Anthus campestris Linnaeus, 1758</i> Pipit rousseline	fo	DV	fo	-	FR	-
	<i>Delichon urbicum Linnaeus, 1758</i> Hirondelle de fenêtre	-	-	fo	-	fo	DV
	<i>Hirundo rustica Linnaeus, 1758</i> Hirondelle rustique	-	-	fo	-	fo	DV
	<i>Passer montanus Linnaeus, 1758</i> Moineau friquet	FR	FR	fo	-	fo	DV
Reptiles	<i>Podarcis muralis Laurenti, 1768</i> Lézard des murailles	-	-	-	-	DV	DV
	<i>Hierophis viridiflavus Lacepède, 1789</i> Couleuvre verte et jaune	DV	DV		FR	DV	fo
	<i>Lacerta bilineata Daudin, 1802</i> Lézard vert	DV	DV			DV	fo
Invertébrés	<i>Aeshna isocles O.F. Müller, 1767</i> Aechne isocèle		Fo		DV	fo	
<i>Enjeux des habitats d'espèces</i>		TRES FORTS	TRES FORTS	MODERES	MODERES	TRES FORTS	TRES FORTS

Légende : Utilisation des habitats : - fréquentation d'opportunité de l'habitat, la présence de l'espèce très occasionnelle ; fo fréquentation occasionnelle de l'habitat par l'espèce patrimoniale considérée, l'habitat n'étant pas déterminant dans la survie de l'espèce ; FR fréquentation régulière de l'habitat par l'espèce patrimoniale considérée, faisant partie de son territoire, cependant l'espèce n'est pas strictement inféodée à cet habitat, DV : fréquentation régulière et obligatoire de l'habitat qui représente le domaine vital pour l'espèce patrimoniale considérée. Enjeux : FAIBLE (habitat fréquent, aucune espèce patrimoniale inféodée) ; MODERE (habitat fréquent, biodiversité patrimoniale réduite, fréquentation régulière), FORT (habitat peu fréquent, biodiversité patrimoniale forte et inféodée), TRES FORT (habitat rare, impact sur la survie d'une espèce patrimoniale sensible).

Les boisements et friches accueillent un certain nombre d'espèces protégées qui réalisent tout ou partie de leur cycle biologique dans ces types d'habitats, d'où une qualification d'enjeux très forts à forts. Tout impact sur ces habitats aura des répercussions sur les populations d'espèces protégées.

Les autres habitats peuvent accueillir des espèces protégées pour la réalisation d'une partie de leur cycle biologique, mais ne constituent pas le domaine vital de ces espèces, d'où des enjeux qualifiés de modérés.

3.3.4. Période sensible des espèces à enjeu

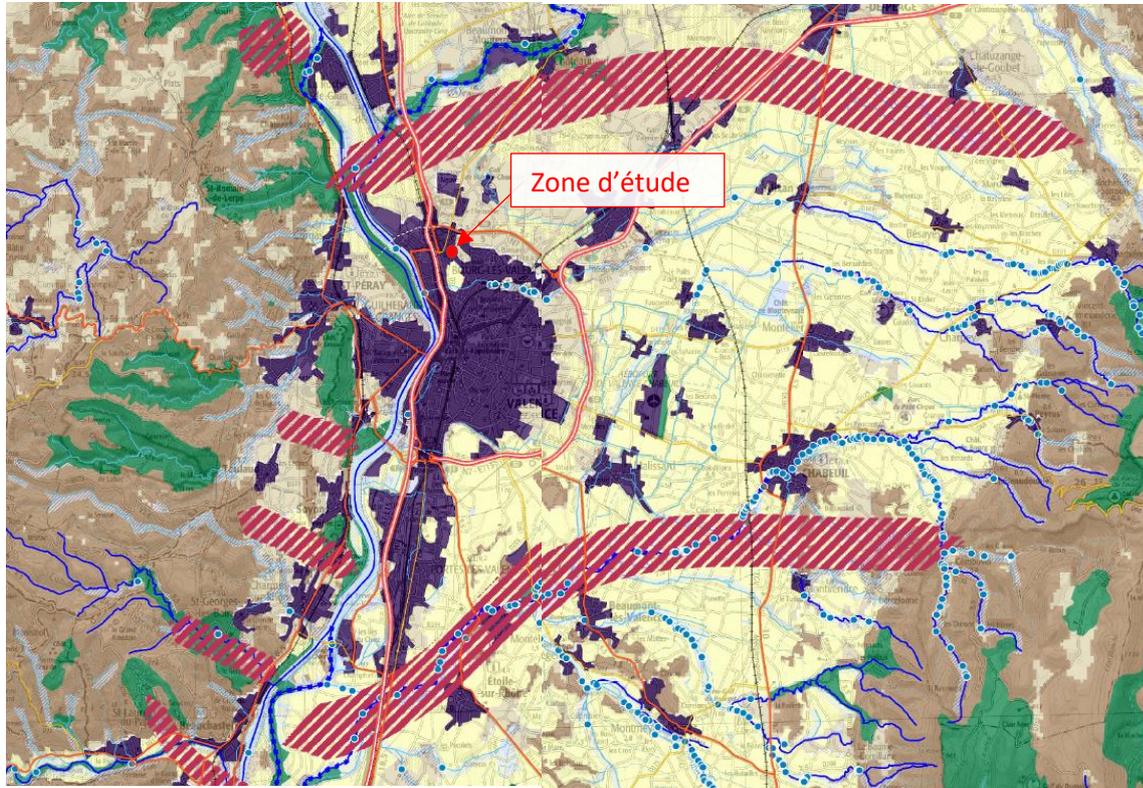
Nom Français	Enjeux	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D													
Hérisson d'Europe	FORT																									
Chardonnet élégant	FORT																									
Verdier d'Europe	FORT																									
Bruant zizi	FORT																									
Rougegorge familier	FORT																									
Hypolaïs polyglotte	FORT																									
Mésange charbonnière	FORT																									
Rougequeue noir	FORT																									
Pouillot fitis	FORT																									
Sittelle torchepot	FORT																									
Pipit rousseline	FORT																									
Hirondelle de fenêtre	FORT																									
Hirondelle rustique	FORT																									
Moineau friquet	FORT																									
Lézard des murailles	FORT																									
Couleuvre verte et jaune	FORT																									
Lézard vert	FORT																									
Aechne isocèle	FORT																									
		J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D													
ENJEUX GLOBAUX		FAIBLE	FAIBLE	FAIBLE	MODERE	MODERE	MODERE	MODERE	MODERE	FORT	MODERE	MODERE	FAIBLE													

PERIODE SENSIBLE POUR LES ESPECES SENSIBLES PRESENTES OU POTENTIELLEMENT PRESENTES SUR LA ZONE D'ETUDE AVEC EN ROUGE LES PERIODES LES PLUS SENSIBLES (ACCOUPEMENT, PONTE, ELEVAGE, MISE BAS) ET EN ORANGE LES PERIODE DE REPRODUCTION MOINS SENSIBLE (CHANT, INCUBATION).

La période la plus sensible pour les espèces présentes et potentiellement présentes, s'étend de mars à mi-septembre. Cette période consiste à l'accouplement (chant, parade nuptiale...), la ponte, mise-bas et l'élevage des juvéniles.

3.3.5. Continuités écologiques

3.3.5.1. Le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE)



Réservoirs de biodiversité :

Objectif associé : à préserver ou à remettre en bon état

Corridors d'importance régionale :

Fuseaux	Axes	Objectif associé :
		- à préserver
		- à remettre en bon état

La Trame bleue :

Cours d'eau et tronçons de cours d'eau d'intérêt écologique reconnu pour la Trame bleue

- Objectif associé : à préserver
- Objectif associé : à remettre en bon état

Grands lacs naturels

- Objectif associé : à remettre en bon état
Lac Léman, Le bourget du Lac, Aiguebellette, Lac de Paladru
- Objectif associé : à préserver
Lac d'Annecy

Espaces de mobilité et espaces de bon fonctionnement des cours d'eau

- Objectif associé : à préserver ou à remettre en bon état

Zones humides - Inventaires départementaux

- Objectif associé : à préserver ou à remettre en bon état
Pour le département de la Loire, seules les zones humides du bassin Rhône-Méditerranée sont représentées

Principaux secteurs urbanisés et artificialisés, localisés à titre indicatif (Corine Land cover, 2006)

Plans d'eau

Cours d'eau permanents et intermittents, canaux

Infrastructures routières

- Type autoroutier
- Routes principales
- Routes secondaires
- Tunnels

Infrastructures ferroviaires

- Voies ferrées principales et LGV
- Tunnels

Inventaire des points et des zones de conflits (non exhaustif)

- Points de conflits (écrasements, obstacles...)
- Zones de conflits (écrasements, falaises, obstacles, risques de noyade...)
- Référentiel des obstacles à l'écoulement des cours d'eau (ROE V5, mai 2013)

Projets d'infrastructures linéaires

- Routes, autoroutes
- Voies ferrées

Pour le tracé Lyon-Turin, les sections de tunnel ne sont pas représentées (Données non exhaustives)

La zone d'étude se trouve dans un secteur urbanisé et artificialisé. Aucun corridor à l'échelle régional n'est recensé sur ou à proximité de la zone d'étude.

3.3.5.2. *Trame verte et bleue à l'échelle communale*

Source : PLU de Bourg-lès-Valence

Sur la commune de Bourg-lès-Valence est concernée par 4 sites semi-naturels particulièrement riches en termes de biodiversité :

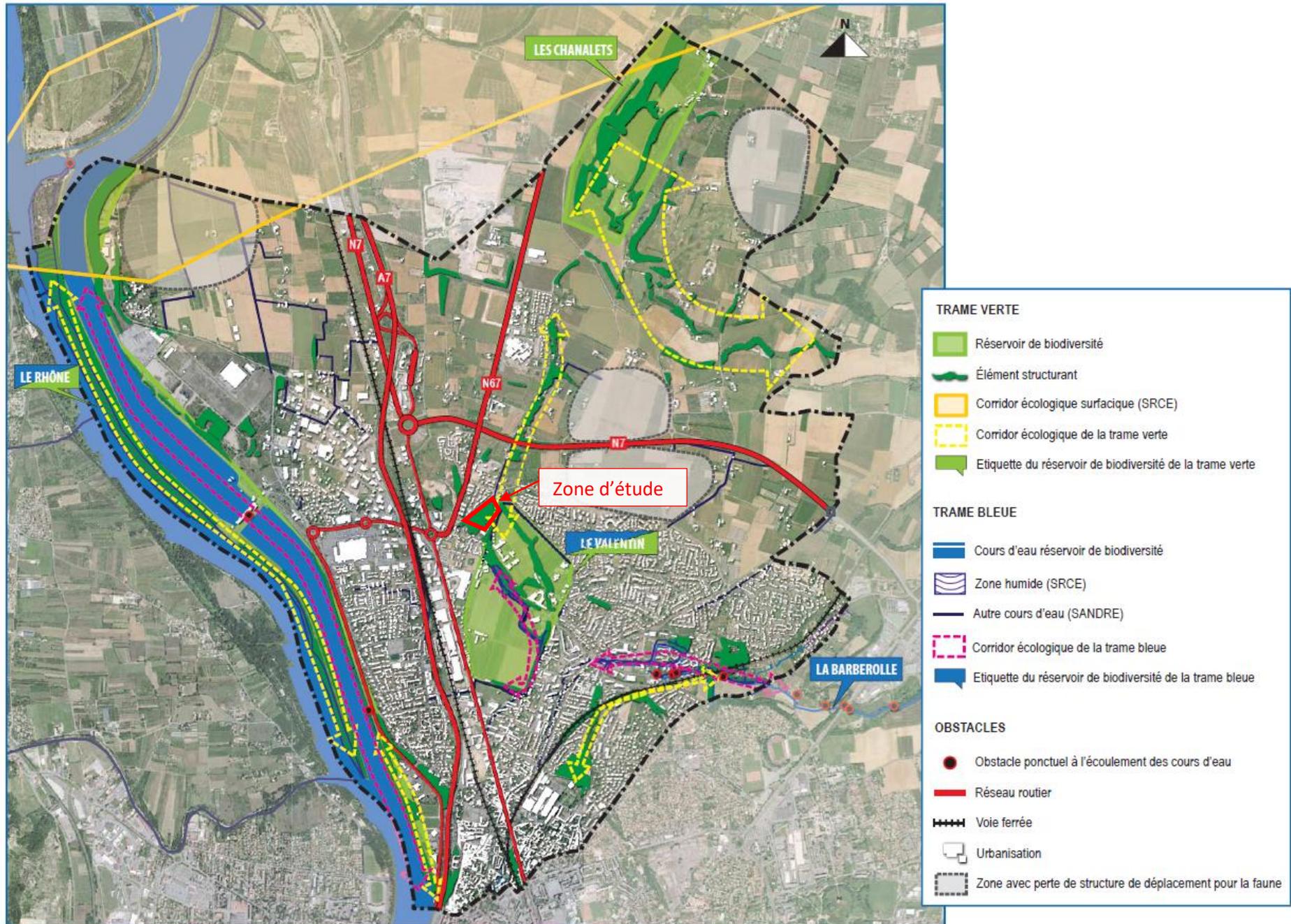
- Le bois des Chanalets,
- La presqu'île du Rhône,
- Le secteur péri-urbain au Nord-est de l'urbanisation,
- Le Lycée Valentin.

A une échelle plus locale, la zone d'étude colonisée par la végétation en plein cœur d'un centre urbain, recensée comme un élément structurant pour la trame verte. De plus, il se situe à côté du Lycée agricole Valentin, réservoir de biodiversité.

Elle constitue donc un corridor écologique permettant le lien entre deux réservoirs de biodiversité sur la commune les chanalets et le Valentin.

A noter que ce corridor est coupé par la route nationale RN7.

La ville de Bourg-lès-Valence étant déjà fragmentée par de nombreux obstacles tel que des réseaux routiers, la présence d'un corridor est donc un enjeu local fort.



3.3.6. *Dynamique et évolution*

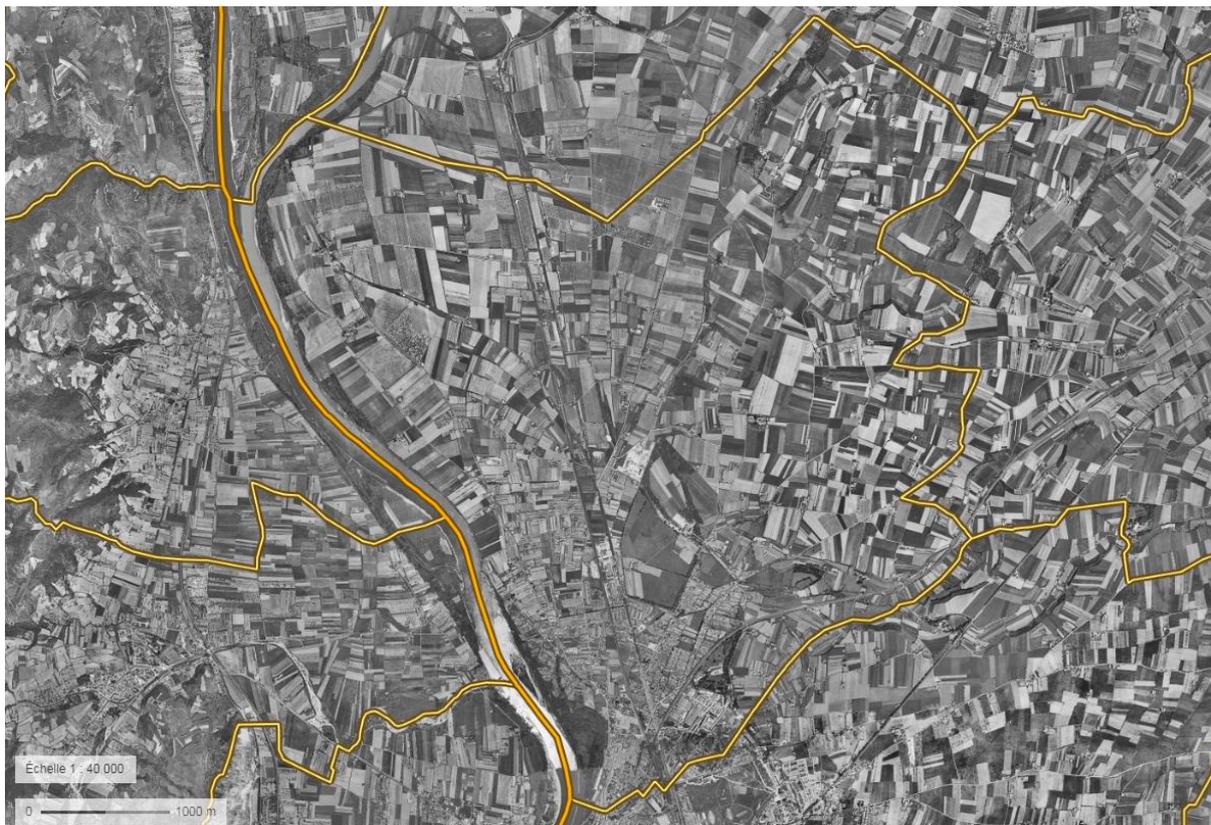


IMAGE AERIEENNE PRISE ENTRE 1950 ET 1965 DE LA COMMUNE DE BOURG-LES-VALENCE

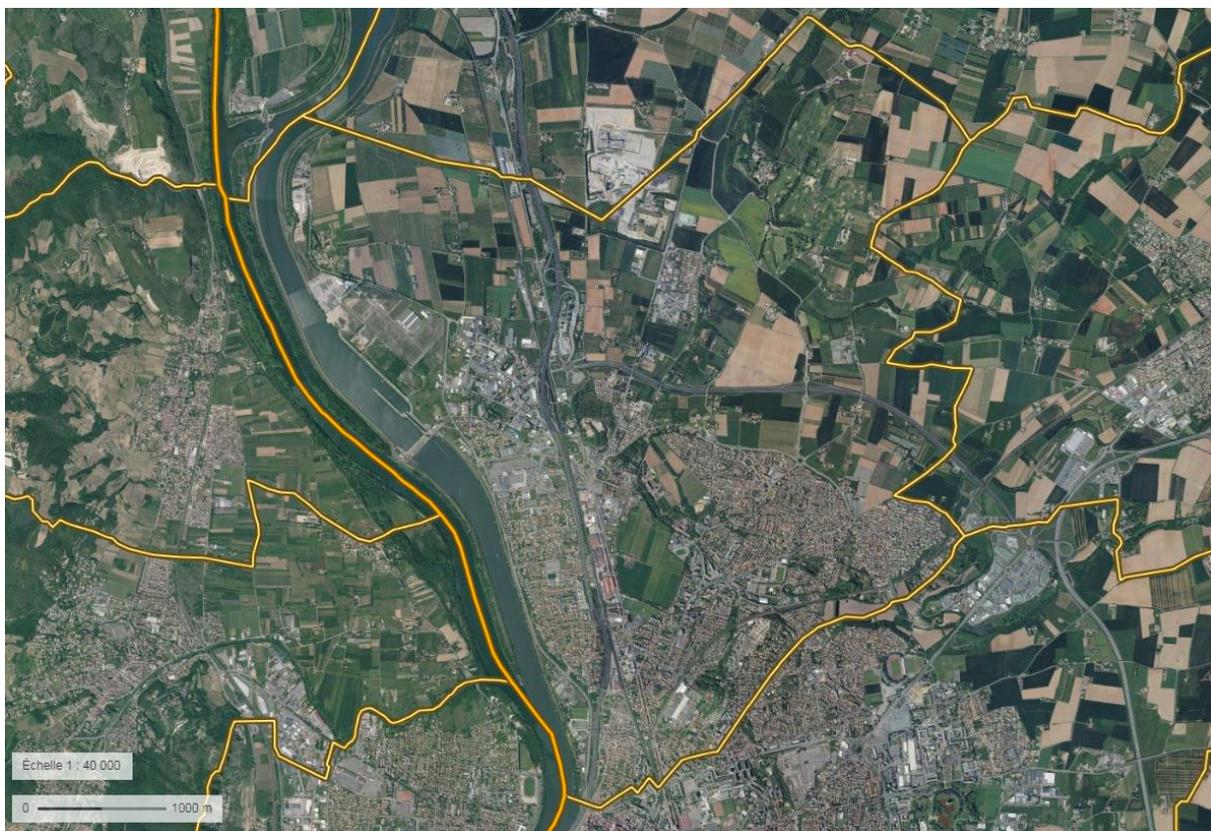


IMAGE AERIEENNE ACTUELLE DE LA COMMUNE DE BOURG-LES-VALENCE



IMAGE AERIENE PRISE ENTRE 1950 ET 1965 DE LA ZONE D'ETUDE



IMAGE AERIENE ACTUELLE DE LA ZONE D'ETUDE

Dans les années 50, la commune était essentiellement concernée par l'agriculture. Il est possible d'observer les nombreuses parcelles agricoles qui façonnent le paysage.

En comparant avec l'image actuelle, on observe l'évolution liée au développement humain, l'accroissement des zones bâties au sud de la commune. La ville a été irrémédiablement marquée par de lourds travaux d'infrastructures qui ont modifié profondément sa configuration et son rapport au fleuve (réalisation de l'A7, barrage et canal sur le Rhône...).

Les dynamiques sur la commune de Bourg-lès-Valence sont donc marquées par les activités humaines depuis les années 50.

A contrario la zone d'étude, lors des années 50, était occupée par une carrière. La zone a été laissée à l'abandon et a donc été colonisée par la végétation.

3.4. SYNTHÈSE DES GRANDS ENJEUX DE L'ÉTAT INITIAL

Thèmes	Enjeux	Evaluation
Contexte humain		
Démographie	La commune de Bourg-lès-Valence a connu ses 30 dernières années une augmentation importante de sa population liée au mouvement de péri-urbanisation.	
Commodités	La zone d'étude est concernée par plusieurs habitations individuelles. Elle se trouve également à proximité de lotissements, d'une zone d'activités et du Lycée agricole Valentin	FORT
Accès	L'accès à la zone d'étude se fait aujourd'hui depuis la route de Talavard et l'allée des Rossignols.	
Forêt et sylviculture	Des boisements sont présents sur la zone d'étude. Cependant, elle n'est pas concernée par des parcelles à vocation sylvicole.	FORT
Agriculture	La commune est concernée par des parcelles agricoles principalement au Nord de son territoire. La zone d'étude n'est pas concernée par des terres agricoles.	
Patrimoine	La zone d'étude n'est pas incluse dans le périmètre de protection d'un monument historique.	
Urbanisme	La commune fait partie intégrante du SCoT Rovaltain Drôme-Ardèche. Le document est opposable depuis le 17 janvier 2017. Concernant le PLU, la zone d'étude est comprise dans une zone AUc4 constructible à vocation principale d'habitat.	
Contexte abiotique		
Paysage	La zone d'étude est comprise dans l'unité « l'agglomération de Valence ». La zone d'étude est peu perceptible depuis les points de vue extérieurs du à la topographie du site en « cuvette ».	MODERE
Climat	La commune de Bourg-lès-Valence est soumise à un climat de transition, sur laquelle s'exercent des différentes influences de type continentales, océaniques et méditerranéennes. A noter la fréquence importante des vents.	FAIBLE
Géologie	Le site d'étude repose sur le niveau des basses terrasses würmiennes, au sein de la terrasse dite de « l'Armailler » dominée d'une vingtaine de mètres par la moyenne terrasse de Saint-Marcel-lès-Valence. Il n'y a pas d'enjeu notable concernant la géologie.	FAIBLE

Sol	Sur la zone d'étude, des sources de pollution ont été mises en évidence avec des concentrations allant de moyennes à fortes en HAP, HCT, BTEX et PCB.	TRES FORT
Eau	<p>Hydrographie Aucun cours d'eau ne parcourt la zone d'étude</p> <p>Resource en eau L'alimentation en eau potable de la zone est assurée par le captage des Combeaux au Nord de la commune. La zone d'étude n'est pas concernée par son périmètre de protection. L'alimentation en eau est assurée à court et long terme (50% des autorisations annuelles de prélèvement sont réalisé actuellement sur la station de Combeaux).</p> <p>Assainissement La commune est reliée à la station d'épuration de Mauboule située sur la commune de Valence. Elle possède une capacité de 150 000 EH.</p>	FAIBLE
Air	La commune de Bourg-Lès-Valence, au vu de la proximité de grands axes, a observée des jours de dépassements de NO2 par rapport au seuil règlementaire. Ces émissions sont principalement dues aux transports.	MODERE
Risques naturels	La commune est soumise à un PPRn et un PSS. Cependant, la zone d'étude n'est pas comprise dans les limites du PPRn et n'est pas concernée par une zone submersible. La commune se situe en zone de sismicité de niveau 3, modéré.	FAIBLE
Cadre enviro-réglementaire	<p>Zonages d'inventaires La commune est concernée par 4 ZNIEFF, liées principalement aux milieux humides à proximités de l'Isère. La zone d'étude n'est donc pas concernée par ces zonages. Elle n'est également pas concernée par une ZICO</p> <p>Zonages réglementaires La zone d'étude n'est pas comprise dans un zonage réglementaire</p>	FAIBLE
Contexte biotique		
Habitats	Aucun des habitats n'est un habitat communautaire. Sur le site, les enjeux de conservation des habitats sont qualifiés de faibles, sauf pour les zones humides à roseaux qui présentent des enjeux qualifiés de modérés. L'enjeu général est donc qualifié de modéré.	MODERE
Flore	Aucune espèce protégée n'a été observée sur la zone d'étude. Une espèce rare a cependant été contactée, le Silène de nuit, qui présente des enjeux locaux qualifiés de forts.	FORT
Faune	<p>Mammifères Deux Pipistrelles (Kulh et pygmée) sont potentiellement reproductrices à proximité du site. En effet, les bâtiments et les boisements ne sont pas favorables à la reproduction des chiroptères. Aucune colonie n'a pu être localisée au niveau des deux bâtiments. L'enjeu est donc modéré. Le Hérisson d'Europe, espèce potentiellement présente sur la zone d'étude possède des enjeux notables qualifiés de forts.</p> <p>Avifaune 9 espèces sensibles sont nicheuses : le Chardonneret élégant, le Verdier d'Europe, le Bruant zizi, le Rougegorge familier, l'Hypolaïs polyglotte, la</p>	FORT

	<p>Mésange charbonnière, le Rougequeue noir, le Pouillot fitis, et la Sittelle torchepot. Elles utilisent les habitats du site pour réaliser tout ou une partie de leur cycle biologique Leurs enjeux sur le site sont qualifiés de forts.</p> <p>4 espèces potentiellement présentes et nicheuses dans les boisements possède un enjeu qualifié de fort.</p> <p>Reptile Le Lézard des murailles présente des sensibilités qualifiées de fortes sur le site. Deux autres espèces sont potentiellement présentes sur la zone d'étude et présentes des enjeux forts sur le site.</p> <p>Amphibien Aucun amphibien n'a été relevé, malgré la présence de zones humides globalement favorables.</p> <p>Insectes Aucune espèce contactée ne présente des enjeux notables. Concernant les espèces supplémentaires citées dans la bibliographie, après analyse des potentialités en fonction des habitats du site et des exigences propres à chacune, une espèce, l'Aeschne isocèle, présente des enjeux qualifiés de forts.</p>	
Corridors	<p>La zone d'étude colonisée par la végétation en plein cœur d'un centre urbain, recensée comme un élément structurant pour la trame verte. De plus, il se situe à coté du Lycée agricole Valentin, réservoir de biodiversité.</p> <p>La ville de Bourg-lès-Valence étant déjà fragmentée par de nombreux obstacles tel que des réseaux routiers, la présence d'un corridor est donc un enjeu local fort.</p>	FORT
Dynamique et évolution	<p>Les dynamiques sur la commune de Bourg-lès-Valence sont marquées par les activités humaines depuis les années 50.</p> <p>Lors des années 50, la zone d'étude était occupée par une carrière. La zone a été laissée à l'abandon et a été colonisée par la végétation.</p>	FAIBLE